

LAPORTE
RENOVATION
 ÉCONOMIES
 ET SERVICES *plus*

- FENÊTRES • PORTES D'ACIER
- REVÊTEMENTS • TOITURES

ESTIMATION
 GRATUITE **845-0072**
 30 ans d'expérience

LE SOLEIL

LOCATION D'OUTILS
LOU-TEC

QUÉBEC 871-6363
 LÉVIS 835-3342
 STE-FOY 653-3333
 ST-GEORGES 228-1718

On est équipé!

MERCREDI 27 MARS 1991

QUÉBEC, 95^e ANNÉE, NO 88
 70 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.Q. 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢ Plus T.P.S. T.V.Q. 50¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

LE SPORT



Sakic a 48 buts avec trois matchs à jouer

Dans un match sans véritable enjeu, les Bruins de Boston ont vaincu les Nordiques hier soir au Colisée. Joe Sakic a marqué son 48^e but de la saison. **S-3 et S-4**

LA RÉGION

Pour le moment, Québec ne changera rien à la traverse



Le ministre des Transports, Sam Elkas, rassure les maires de Québec et de Lévis qu'aucune décision ne sera prise à court terme concernant l'éventuelle cessation du service de transport des automobiles à bord des traversiers. **B-16**

L'ÉCONOMIE

Un sondage montre que les Canadiens sont plus optimistes

Les Canadiens sont plus optimistes qu'il y a quatre mois sur les possibilités d'une amélioration de la situation économique au cours de la prochaine année. **B-1**

LE QUÉBEC

La FTQ n'écarte pas une grève des fonctionnaires

Si l'État préfère imposer les salaires plutôt que de les négocier, la FTQ recommandera à ses membres du secteur public et parapublic d'exercer des moyens de pression. **A-7**

LA CONSOMMATION

Le sirop d'érable au même prix si le temps reste au beau

Malgré une récolte plutôt maigre ce printemps dans les régions de Montréal et de l'Estrie les prix du sirop d'érable devraient être les mêmes que ceux de l'an dernier. **C-1**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	C-7 à C-12
Arts	B-11 à B-14
Décès	C-13
Économie	Cahier B
Éditorial	A-18
Horoscope	C-12
Information générale	A-3 à A-10 et C-12 et C-13
Louis-Guy Lemieux	B-15
Le Monde	A-12 à A-16
Les idées du jour	A-19
Où aller à Québec	B-12
Québec et l'Est	B-15, B-16 et C-4 à C-6

TABLOÏD	
Bandes dessinées	S-18
Ce soir à la télé	S-19
Mots croisés	S-17
Sport	S-1 à S-17

LA MÉTÉO

Nuageux aujourd'hui avec quelques averses en après-midi. Maximum: près de 6; minimum: près de 4. Vents plutôt modérés. Demain: de la pluie. **S-20**

Les conclusions interprétées de façons contradictoires

Un accord «large» et fragile

Avant même qu'il ne soit publié, presque tous les commissaires ont senti le besoin de prendre leurs distances à l'égard du rapport de la Commission Bélanger-Campeau, dont les conclusions sont déjà l'objet d'interprétations contradictoires.

par GILLES BOVIN
 LE SOLEIL

Un «large» consensus est en effet intervenu dans la nuit de lundi entre les 36 commissaires mais près d'une trentaine d'entre eux — à commencer par le premier ministre Bourassa — déposaient hier matin des adresses qui seront annexés au rapport. Seuls les députés libé-

raux francophones et les deux coprésidents signeront le texte final sans y ajouter leur page de commentaire.

Dans un texte de deux pages qu'il signe avec le ministre Gil Rémillard, M. Bourassa précise qu'il endosse la démarche à «deux voies parallèles» proposée par la Commission. Il y souligne cependant que son gouvernement «est là pour gouverner et qu'il garde toute

sa marge de manoeuvre», précisait M. Rémillard.

Après plus d'une douzaine d'heures de tractations finales dans leur retraite du domaine de Maizerets, les commissaires se sont abstenus de trancher le débat entre souverainistes et fédéralistes. Ils proposent au gouvernement de s'engager, dans un projet de loi adopté d'ici juin, dans une procédure à deux volets qui prévoit:

— la tenue d'un référendum sur la souveraineté au plus tard le 26 octobre 1992. Une commission parlementaire spéciale

de l'Assemblée nationale se penchera sur les questions relatives à l'accession à la souveraineté.

Suite A-2, Accord...

Bourassa accepte l'idée d'un référendum national

OTTAWA — Robert Bourassa a fait savoir à ses collègues du Canada anglais qu'il est d'accord avec la tenue, dès cet automne, d'un référendum national sur la façon d'amender la Constitution.

par MICHEL VASTEL
 LE SOLEIL

«Une façon appropriée de sortir de l'impasse actuelle», a confirmé hier soir son collègue du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna.

Au cours d'un entretien téléphonique hier soir, le premier ministre du Nouveau-Brunswick a indiqué que monsieur Bourassa est «généralement d'accord» avec son idée d'un référendum qui se tiendrait dès l'automne prochain, soit bien avant la consultation populaire sur la souveraineté recommandée par la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

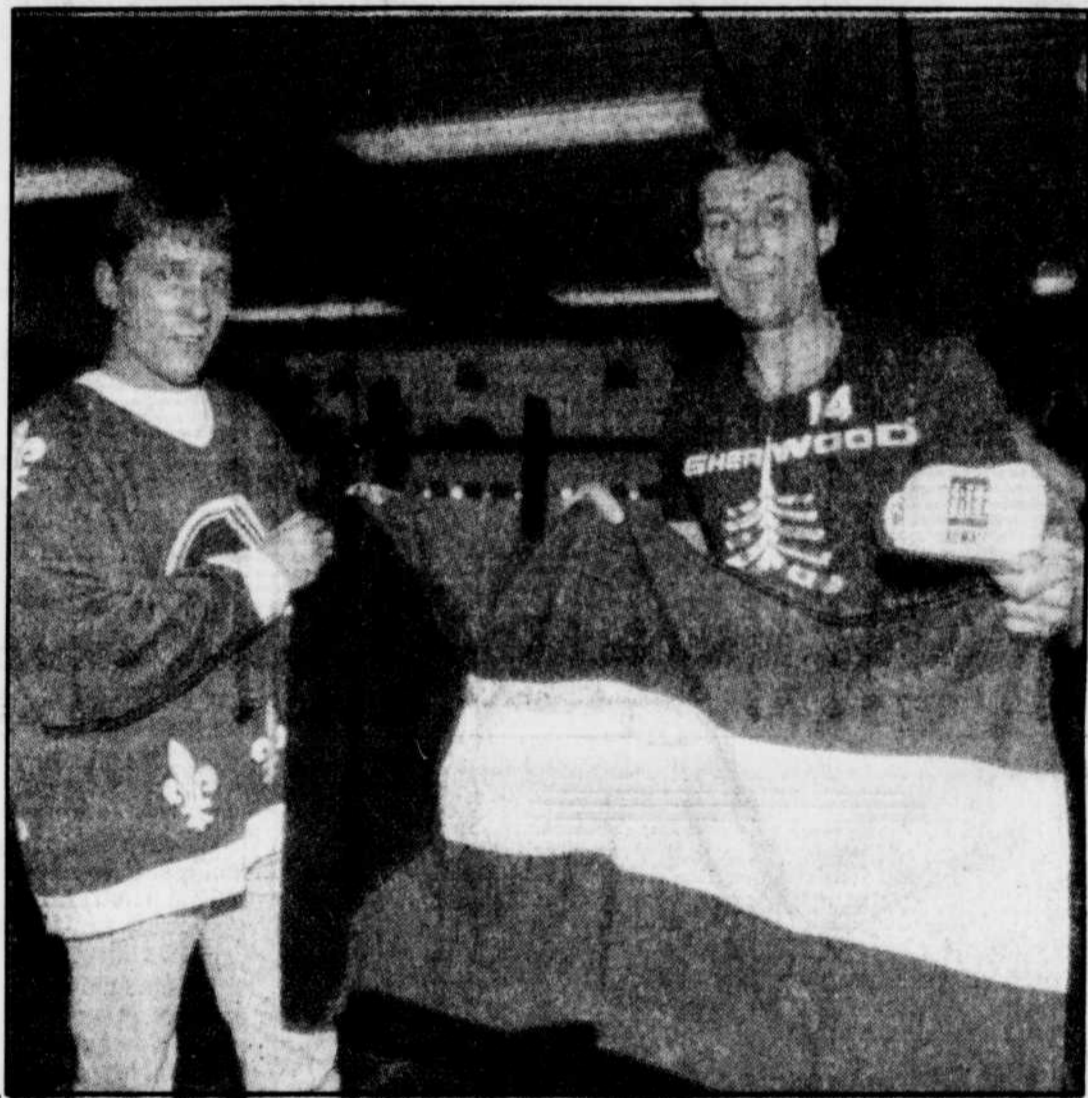
Suite A-2, Bourassa...

- Au tour d'Ottawa de faire une offre, dit Rémillard
- Mulroney ne croit pas au référendum québécois
- Parizeau soutient avoir «un peu piégé» Bourassa
- Inquiets, des militants péquistes parlent de «nuit des petits couteaux»

page A-3

page A-4

Un drapeau du Koweït pour Ti-Guy



Cantonné à Bahrein avec les forces armées canadiennes durant le conflit du Golfe Persique, le caporal Denis Lachance avait reçu l'encouragement moral de Guy Lafleur, par l'entremise du SOLEIL, sous la forme d'un chandail autographié de la main du numéro 10 des Nordiques. Il pouvait ainsi relancer son compagnon d'armes Mario Courcy, à qui Patrick Roy avait également fait parvenir son chandail. «J'ai eu peur que le paquet se perde en route. J'ai porté fièrement mon chandail pendant quelques jours.» Le caporal, qui travaille à la base de Saint-Hubert, a remercié son idole à sa façon hier matin au Colisée, lui remettant un drapeau du Koweït ainsi qu'une casquette. Les deux hommes ont causé quelques instants, mais de sujets bien... différents.

Comparées aux grandes centrales

Les petites turbines tuent plus de poissons

PORTNEUF — Alors que le gouvernement du Québec veut privatiser une centaine de petites centrales hydro-électriques désaffectées susceptibles de reprendre du service, un rapport d'Hydro-Québec révèle que les petites turbines qui les équipent sont beaucoup plus meurtrières pour les poissons que celles des grandes centrales, selon des informations du SOLEIL.

par DOMINIC HARDY
 collaboration spéciale

C'est ce qui se dégage d'un rapport préparé en 1989 par le service de recherche en environnement et santé publique d'Hydro-Québec qui passe en revue les principaux résultats des recherches réalisées jusqu'à maintenant. Celles-ci portent sur des installations situées à l'extérieur du Québec, car on ne possède actuellement que

très peu d'informations relatives aux centrales appartenant à Hydro-Québec.

Cette année, le gouvernement du Québec s'apprete à admettre, par voie d'appels d'offres, 13 petites centrales hydro-électriques désaffectées jadis exploitées par Hydro-Québec. On espère en privatiser une centaine au cours des dix prochaines années, représentant un potentiel de production de 300 MW.

Suite A-2, Poissons...



Le mot d'ordre est lancé en Israël: il faut se défendre pour mettre un stop aux attaques au couteau commises par les Palestiniens et les civils sont les premiers responsables de leur sécurité. Ce qui a entraîné une ruée vers les magasins d'armes. Ici, un jeune Israélien examine un pistolet automatique dans une boutique de Jérusalem.

En Israël, les civils encouragés à s'armer

JÉRUSALEM (AFP) — «Il faut tirer pour tuer, sans la moindre hésitation».

Depuis hier, les autorités israéliennes encouragent la population à recourir aux armes à feu pour endiguer la multiplication des attaques au couteau commises par les Palestiniens depuis la fin de la guerre du Golfe le 28 février.

Le conseil a été prodigué à la radio israélienne par le ministre de la Police, M. Ronnie Milo, à l'adresse des civils israéliens disposant d'une arme à feu.

Suite A-2, Israël...

PLACE de la CITÉ

IMPERMÉABLES
 cour. jusqu'à 179\$
 Spécial
129⁹⁵

Boutique Amour
 LE spécialiste DES MOYENNES ET FORTES TAILLES
 Relocalisée au niveau basilaire 2.

Courez la chance de gagner l'une des
QUATRE (4) GARDE-ROBES
 d'une valeur de
2 500\$ chacune
 Tirage le 30 mars

Découpez le coupon dans LE SOLEIL et faites-le valider dans l'une ou l'autre des boutiques participantes.

Suites de la première page

Bourassa...

« J'ai aussi parlé à plusieurs de mes collègues, d'ajouter Frank McKenna, aucun ne s'y oppose et certains sont enthousiastes. »

Ainsi, pendant que le gouvernement du Québec laissait les membres de la Commission Bélanger-Campeau s'interroger sur la date d'un référendum sur la souveraineté du Québec, Robert Bourassa discutait avec ses collègues des autres provinces, aussi récemment que « dans les dernières semaines et après l'adoption du rapport Allaire » a précisé monsieur McKenna, de la tenue d'un référendum national pour sortir le pays de l'impasse où l'a mis l'échec des accords du lac Meech.

Depuis plusieurs semaines, Robert Bourassa attend que certains de ses collègues, ceux du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de la Saskatchewan en particulier, fassent preuve d'ouverture à l'égard de son désir de négocier une réforme en profondeur du régime fédéral. Il s'en est entretenu avec Bob Rae en Floride cet hiver. Et il l'a fait savoir à Frank McKenna récemment. « Il m'a remercié pour la façon dont j'ai accueilli le rapport Allaire, » confirme le premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Robert Bourassa lui-même a confirmé ces discussions avec ses collègues au cours d'une récente conversation privée. En fait, c'est un projet plus ambitieux que caressait Frank McKenna : il souhaitait la tenue d'un référendum national qui permettrait aux Canadiens d'exprimer leur opinion sur les grands « paramètres » d'une nouvelle constitution, tel le bilinguisme, la péréquation, la forme de gouvernement qu'ils sont prêts à concéder aux peuples autochtones, le rôle des provinces dans la politique monétaire canadienne, etc.

Monsieur Bourassa a cependant tenu à préciser qu'il n'était pas prêt à aller aussi loin : il a seulement discuté avec Frank McKenna, précise-

t-il, d'un référendum sur les façons d'amender la constitution. Quoiqu'il en soit, les deux chefs de gouvernement se trouvent ainsi à confirmer qu'ils ont discuté entre eux, de même qu'avec monsieur Mulroney et d'autres collègues, de la tenue de ce référendum national, bien avant l'échéance d'octobre 1992 fixée par les membres de la Commission Bélanger-Campeau.

L'hypothèse d'un référendum national revêt toute son importance à la lumière du consensus intervenu dans la nuit de lundi à mardi parmi la quasi totalité des membres de la Commission Bélanger-Campeau sur la façon dont l'Assemblée nationale pourrait recevoir une offre liant « formellement » le gouvernement du Canada et les provinces. Monsieur Bourassa refuse en effet de se présenter à la table d'une conférence fédérale-provinciale, et son homologue, Brian Mulroney, n'a pas de crédibilité pour faire des offres au nom du reste du Canada. Une proposition entérinée par un référendum national cependant aurait tout lieu d'être considérée comme une proposition « formelle » par le Québec, libérant ainsi monsieur Bourassa de l'obligation que lui impose le rapport Bélanger-Campeau.

Poissons...

Ce qui place ce programme au 14^e rang des 16 plus grands projets de production d'électricité en voie de réalisation au Québec, jusqu'en 2007, quand on le compare à l'un des scénarios de demande moyenne en électricité, d'après la « Proposition de plan de développement d'Hydro-Québec 1990-1992/Horizon 1999 ».

Mais d'autres entreprises sont disposées à remettre en service celles qu'elles possèdent et même à en construire de nouvelles depuis qu'Hydro-Québec s'est engagée à acheter la production de petites centrales de moins de 25 MW. C'est, entre autres, le cas dans la région de Portneuf où on compte quatre projets de remise en service (9,5 MW), et un autre pour une centrale neuve de 2,5 MW. Trois de ces projets sont situés sur la rivière Jacques-Cartier qui fait l'objet d'intenses efforts de

réintroduction du saumon atlantique.

Or, une étude réalisée par des chercheurs de l'Université du Massachusetts montre des taux de mortalité très élevés parmi de jeunes aloses, un poisson marin migrateur qui revient frayer dans les rivières comme le saumon. Les chercheurs ont constaté un taux de mortalité de 62 % pour un niveau de production de 16,5 MW, de 83 % à 12 MW et 83 % à 5,5 MW, cela sans tenir compte des mortalités susceptibles de survenir plus longtemps après le passage des poissons dans les turbines, au moment de la dévalaison, lorsqu'ils retournent à la mer.

Mais il faut se garder de toute comparaison avec le saumon qui est une espèce beaucoup plus résistante que l'aloise, explique M. Guy Pustellik, biologiste qui participe à la réintroduction d'espèces migratoires dans la rivière Dordogne, en France, qui compte plusieurs micro-centrales. Il estime le taux de mortalité des saumons à 10 % pour chacun de leur passage à l'intérieur d'une turbine.

Une autre étude, qui portait sur de petites turbines de 0,65 MW et 0,85 MW, montre que la plus petite des deux a tué plus de poissons, probablement en raison d'un plus faible espacement entre les aubes de la turbine et de sa plus grande vitesse de rotation. En comparaison, le taux de mortalité dans les grandes turbines des grandes centrales peut varier de 0 à 30 %.

Plusieurs mesures peuvent cependant favoriser la survie des poissons, dont notamment la déviation de ceux-ci des prises d'eau et la réduction de la vitesse de rotation des turbines au moment de la dévalaison des espèces migratoires. Certains types de turbines s'avèrent aussi moins meurtriers que d'autres.

Chez Hydro-Québec, on n'est pas en mesure de déterminer ce que pourrait être les types de turbines utilisés dans les petites centrales remises en service parce que cela dépend du choix des entrepreneurs.

Accord...

— une deuxième commission parlementaire est mise sur pied en vue de recevoir et apprécier toute offre de nouveau partenariat de nature constitutionnelle du reste du Canada.

Une formule qui permettrait hier aux commissaires péquistes et souverainistes de soutenir qu'ils n'ont pas « cautionné » une démarche de renouvellement du fédéralisme. Une formule qui permet également aux défenseurs de « la dernière chance au Canada » de se dire satisfaits.

Le consensus de Maizerets a en effet reçu l'assentiment de 30 commissaires. Seul le porte-parole des libéraux fédéraux a voté contre en compagnie du député Richard Holden du Parti égalité. Le conservateur Jean-Pierre Hogue s'est abstenu de voter. En vacances en Floride, le président de l'UPA, Jacques Proulx, a signifié par télégramme son accord.

Ghislain Dufour et Marcel Beaudry ne cachent pas qu'ils ont voté en faveur du consensus parce qu'il ouvre la voie au renouvellement du fédéralisme. « Il n'est pas sûr qu'il y aura un référendum sur la souveraineté si le gouvernement fédéral est intelligent », souligne M. Dufour.

Ce dernier admet que le consensus est « plus lâche que large » dans le sens où il permet à un peu tout le monde d'y trouver son compte. Son collègue Marcel Beaudry admet d'ailleurs que les modifications auxquelles ont donné lieu les tractations de dernière heure n'ont guère changé le fond de la proposition des présidents.

Les négociations des derniers jours et de la nuit de lundi visaient notamment à obtenir des garanties que le gouvernement Bourassa ne contournera pas trop aisément le référendum sur la souveraineté. Les souverainistes ont ainsi obtenu que la proposition ne parle plus « d'appel d'offres » pour un nouveau partenariat constitutionnel et que ces offres lient « formellement » le gouvernement fédéral et les provinces.

Gérald Larose et le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, qui ont été au cœur de ces tractations pour amener les deux partis politiques à mettre de l'eau dans leur vin, étaient visiblement satisfaits. Tous deux estimaient qu'il serait « suicidaire » pour le gouvernement Bourassa de tenter de passer outre à la démarche proposée et misaient sur un référendum sur la souveraineté en 1992.

Pour Gérald Larose l'entente de Maizerets marque rien de moins « que le début de la campagne référendaire sur la souveraineté du Québec ».

Gil Rémillard se réjouit que les deux voies (souveraineté et renouvellement du fédéralisme) aient été retenues.

Ce qui n'empêche pas le chef du PQ, Jacques Parizeau, d'y trouver lui aussi matière à satisfaction. Je ne pouvais refuser « un consensus qui me paraît correct, qui me paraît bien, parce que le gouvernement (Bourassa) pourrait rouler la population », plaidait M. Parizeau pour expliquer la volte-face de son parti.

Presque tous les commissaires se sont néanmoins prévalus de leur privilège de soumettre un addendum au rapport final. Les quatre représentants du milieu des affaires se sont concertés pour y préciser divers points du rapport avec lesquels ils sont en désaccord. Ghislain Dufour y exprime notamment ses réserves « très sérieuses » sur le bilan du fédéralisme.

André Ouellet conteste le « constat erroné » qui est fait de l'accord du lac Meech et la « fausse lumière » jetée sur la constitution de 1982. Il juge également « complètement irréaliste » le fait que le rapport « envisage la voie de la souveraineté comme étant plausible, voire facilement réalisable avec le reste du Canada ».

Les députés péquistes ne sont pas en reste. Ils déposeront eux aussi un addendum de près de cinq pages pour déplorer que la commission n'ait pas jugé bon de tirer des conclusions de ce qu'elle a entendu dans les audiences publiques. S'inspirant à larges traits de constats dressés par le groupe des neuf commissaires souverainistes, le PQ ajoute donc ses propres conclusions.

Claude Béland précise que les non-alignés du groupe des neuf déposeront eux aussi leur petit addendum pour dire notamment « qu'il aurait fallu insister davantage sur la voie de la souveraineté ».

Richard Holden y va, lui, d'un long plaidoyer de 75 pages sur la perception que le Parti égalité se fait de l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

Israël...

Un soldat, un policier ou un civil qui assiste à une agression perpétrée par un Palestinien contre un Israélien « ne doit pas chercher à blesser l'agresseur, mais à l'abattre », a-t-il précisé devant des volontaires de la Garde civile, unités de civils chargées d'assurer, sous l'autorité de la police, la sécurité dans les zones urbaines du pays.

Depuis le 28 février, six Israéliens ont été tués et dix autres blessés par des Palestiniens des territoires occupés lors de dix attaques au couteau.

La police a appelé à la vigilance et multiplié les barrages et les contrôles d'identité à l'entrée des villes israéliennes et le long de la « ligne verte », séparant Israël des territoires occupés.

Elle a cependant reconnu qu'il n'existe « aucun remède miracle » et que « les civils sont les premiers responsables de leur sécurité ».

Ces attaques et les appels répétés de la police ont provoqué une véritable psychose.

Lundi soir, un vendeur d'oranges de Cisjordanie a été pris à partie par des Israéliens dans le quartier ultra-orthodoxe de Méa Shearim, à Jérusalem. Un groupe d'enfants s'était moqué de lui, et il avait bousculé l'un d'entre eux.

Les Israéliens munis d'un port d'armes, ont pris d'assaut les armuriers. Le ministère de l'Intérieur indique que la demande de permis de port d'armes a augmenté de 30 % depuis la fin de la guerre du Golfe.

Jouxtant une boutique, un stand de tir insonorisé est à la disposition des acquéreurs. Trois civils vident chargeur après chargeur. À l'entrée du stand, un arc et des flèches sont suspendus.

Dans une rue de Jérusalem, un Israélien en cravate et costume, sort de son bureau, sa mallette à la main droite, un fusil d'assaut M-16 à l'épaule.



DIMANCHE LE 31 MARS, LES MEILLEURES IDÉES-CADEAUX SONT DANS LA BOÎTE SIMONS!

LE 31 POUR HOMME

NOTRE CHEMISE PURE SOIE

le cadeau exclusif recherché, notre chemise pure soie peau de pêche, manches courtes, poche poitrine, lavande, bleu chambrail, vert paon, vert étain. p.m.g.tg. 59.95



NOTRE PULL MAILLE FINE

une exclusivité du 31, le pull col montant boutonné, en fine maille pur coton, bleu aqua, blanc, mais ou menthe avec broderie fleurs sur paisley au devant. 49.95



PAQUES



LE BLOUSON COLLÈGE

le raglan que l'on apprécie pour la simplicité de ses lignes donc la versatilité de sa forme, à porter avec tout dès les premiers beaux jours. sable, marine, émeraude. p.m.g.tg. 49.95



LE TEE-SHIRT IMPRIMÉ

cet été, un tee-shirt imprimé! la collection du 31 est complète avec des styles fleurs, paisley, psychédélics, joyaux des mers, navajo. p.m.g. 25.00

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9H30 À 17H30
JEUDI ET VENDREDI DE 9H30 À 21H00
SAMEDI DE 9H30 À 17H00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA QUOTIDIENNE
tirage du 26 mars

7-5-4
8-4-8-5

Texte intégral de la proposition de la Commission

(PC) — Voici le texte intégral de la proposition de la Commission Bélanger-Campeau tel qu'adopté au cours de la nuit de mardi et qui sera publié de façon officielle ce matin :

PROPOSITION

1. La Commission recommande à l'Assemblée nationale l'adoption au printemps 1991 d'une Loi établissant le processus de détermination de l'avenir politique et constitutionnel du Québec.
2. La loi renfermerait trois (3) sections :
 - a) préambule
 - b) Partie 1 : tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec
 - c) Partie 2 : offres pour un nouveau partenariat de nature constitutionnelle

LE PRÉAMBULE DE LA LOI

1. Considérant le rapport, les conclusions et les recommandations de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec ;
 2. Considérant que les Québécoises et les Québécois sont libres d'assumer leur propre destin, de déterminer leur statut politique et d'assurer leur développement économique, social et culturel ;
 3. Considérant la volonté des Québécoises et des Québécois d'être partie prenante à la définition de l'avenir politique et constitutionnel du Québec ;
 4. Considérant que la Loi constitutionnelle de 1982 a été proclamée malgré l'opposition de l'Assemblée nationale ;
 5. Considérant l'échec de l'Accord constitutionnel de 1987 visant à permettre au Québec d'adhérer à la Loi constitutionnelle de 1982 ;
- Considérant la nécessité de redéfinir le statut politique et constitutionnel du Québec :

PARTIE 1 DE LA LOI : TENUE D'UN RÉFÉRENDUM SUR LA SOUVERAINÉTÉ DU QUÉBEC

- La loi prévoit :
- la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec, soit entre le 8 et le 22 juin 1992, soit entre le 12 et le 26 octobre 1992 ;
 - que ce référendum, s'il est affirmatif, propose que le Québec acquière le statut d'Etat souverain une année, jour pour jour, après la date du référendum ;
 - l'institution et la composition d'une commission parlementaire spéciale de l'Assemblée nationale sur l'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté ;
 - que cette commission parlementaire spéciale ait pour mandat d'étudier et d'analyser toute question relative à l'accession du Québec à la pleine souveraineté, cette dernière signifiant la capacité exclusive du Québec, par ses institutions démocratiques, de faire ses lois, de prélever ses impôts sur son territoire et d'agir sur la scène internationale pour conclure toute forme d'accords ou de traités avec d'autres Etats indépendants et participer à diverses organisations internationales ; cette commission devra formuler à cet égard des recommandations à l'Assemblée nationale ;
 - que cette commission ait également pour mandat, dans l'hypothèse où le gouvernement du Canada ferait l'offre formelle de partenariat économique, d'étudier et d'analyser telle offre et de formuler à cet égard des recommandations à l'Assemblée nationale ;
 - que cette commission soit dotée d'un budget et puisse commander les études et mener les consultations qu'elle juge nécessaires et entendre toute personne intéressée ou organismes intéressés.

PARTIE 2 DE LA LOI : OFFRE D'UN NOUVEAU PARTENARIAT DE NATURE CONSTITUTIONNELLE

- La loi prévoit :
- l'institution et la composition d'une commission parlementaire spéciale de l'Assemblée nationale ayant pour mandat d'apprécier toute offre de nouveau partenariat de nature constitutionnelle faite par le gouvernement du Canada et de faire à cet égard des recommandations à l'Assemblée nationale ;
 - que seule une offre liant formellement le gouvernement du Canada et les provinces pourra être examinée par cette commission ;
 - que cette commission soit dotée d'un budget et puisse commander les études, mener les consultations qu'elle juge nécessaires et entendre toute personne ou organisme intéressé.

Le Québec en a assez fait, dit Gil Rémillard

Au tour d'Ottawa de faire une offre

Il est « grand temps » que le Québec reçoive une offre du reste du Canada, affirme le ministre Gil Rémillard. Même s'il a voté contre le consensus, M. André Ouellet croit lui aussi que la voie du fédéralisme renouvelé est grande ouverte et que c'est le projet souverainiste qui est dépourvu de toute sa noblesse dans le rapport Bélanger-Campeau.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

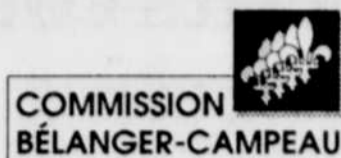
« Le Québec a fait assez d'offres, dans les 30 dernières années. Le reste du Canada est maintenant capable de faire au Québec des offres qui soient susceptibles de répondre aux

aspirations légitimes des Québécois. Ces offres seront étudiées et nous verrons si elles sont satisfaisantes et si on peut les soumettre à la population », explique le ministre Gil Rémillard.

Un des deux seuls à voter contre la recommandation cen-

trale de la Commission, M. André Ouellet se réjouit que le gouvernement Bourassa veuille véritablement en arriver à un nouvel arrangement dans un cadre fédéral, mais il déplore le calendrier trop court.

M. Ouellet note que le PQ « croit que le gouvernement fait des engagements formels et que le processus vers la souveraineté est très encadré » et qu'en même temps « M. Rémillard considère que, s'il y a des offres qui sont bonnes, il n'y aura pas de référendum sur la souveraineté. »



COMMISSION
BÉLANGER-CAMPEAU

Le représentant du Parti libéral du Canada à la Commission en conclut que « ces gens-là font consensus mais, finalement, il y a quelqu'un dans quelques mois qui aura été trompé par les autres. » Et le projet de souveraineté perd sa noblesse au change puisqu'il est relégué au rang de solution à appliquer par défaut, si aucu-

ne offre satisfaisante ne survient.

Marge de manoeuvre

Même après les modifications de dernière minute apportées pour permettre au PQ de se rallier au consensus, le ministre Rémillard affirme que dans l'évaluation des offres qui viendront du gouvernement fédéral et des autres provinces, « il y a une latitude d'appréciation qui appartient au gouvernement et à la commission parlementaire » dont la création est recommandée et qui sera majoritairement libérale.

Le premier ministre Bourassa et M. Rémillard ont d'ailleurs signé un texte qui sera annexé au rapport de la Commission et qui stipule qu'ils gardent toute liberté de gouverner.

Le commissaire fédéraliste Marcel Beaudry soutient carrément qu'on n'a apporté que des changements cosmétiques à la proposition des présidents. « Les amendements ne changent absolument rien sur le fond ».

Pour rallier les péquistes, on a ajouté que les offres de fédéralisme renouvelé devront être « formellement » le gouvernement d'Ottawa et les provinces. « Je ne pense pas que le gouvernement du Québec aurait considéré des offres qui n'auraient pas été formelles », dit M. Beaudry qui croit qu'en agissant autrement, le gouvernement mettrait sa crédibilité en péril.

D'ailleurs, selon M. Beaudry, « il y a des pourparlers qui sont en cours depuis l'échec de l'accord du lac Meech pour permettre au Québec de réintégrer la Constitution canadienne. Une fois le rapport déposé, le gouvernement aura toute la marge de manoeuvre voulue pour continuer ces négociations-là. »

Ryan heureux

Un membre libéral de la Commission, le député Russ Williams, signe le rapport mais fait état en annexe du malaise ressenti par la communauté anglophone. Un autre, Cosmo Maciocia, y va d'un message sur la place à accorder aux communautés culturelles.

Le ministre Claude Ryan se réjouit, lui qui n'a pas participé aux travaux de la Commission malgré qu'il en était membre. « Je crois que le fédéralisme a une chance raisonnable, au cours des 18 prochains mois, de faire la preuve qu'il peut s'ajuster aux défis nouveaux. »

Un accord « peut se réaliser à condition qu'il y ait la volonté politique d'y arriver de tous les côtés », croit M. Ryan. Son collègue Sam Elkas ne doute pas que « le premier ministre va nous sortir de ce gâchis » constitutionnel.

Le Parti égalité ne partage pas cette confiance. « Je crois que c'est une étape vers la souveraineté. Les fédéralistes sont mieux de préparer tout de suite leur stratégie pour gagner le référendum sur la souveraineté », affirme M. Robert Libman dont le parti a remis un texte de 76 pages pour qu'il soit annexé au rapport de la Commission.



Dirigés par leur chef Jacques Parizeau, les membres péquistes de la Commission, Guy Chevrette, Jacques Brassard et Jacques Léonard, ont rencontré hier les membres de la presse.

Parizeau se félicite de sa stratégie

Loin d'avoir cautionné une opération de renouvellement du fédéralisme canadien, Jacques Parizeau soutient avoir « un peu piégé » le premier ministre Bourassa à la Commission Bélanger-Campeau.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« En résistant jusqu'à la fin sur des choses qui nous paraissent essentielles, nous avons fini par les faire reconnaître les unes après les autres. C'est ainsi que le seul référendum proposé par la Commission le sera sur la souveraineté. Deuxièmement, il n'y aura pas d'appel d'offres au reste du Canada et nous ne cautionnerons pas dans ce sens le fédéralisme renouvelé », s'est-il félicité.

Le chef péquiste estime qu'au départ, M. Bourassa comptait se servir d'un consensus à Commission Bélanger-

Campeau pour forcer le Canada anglais à négocier un renouvellement en profondeur du fédéralisme, mais qu'il a été déjoué par l'intransigeance du PQ.

« J'ai l'impression qu'il s'est probablement fait un peu piéger au fur et à mesure ou ça avançait et qu'on refusait de bouger sur certaines choses. Il faudra lui demander pourquoi il a commencé à céder et, en particulier, pourquoi il a reconnu qu'il n'y aurait pas d'appel d'offres sur le plan constitutionnel. Ça c'est tout un virage. »

Bourassa peut s'échapper

Cela dit, M. Parizeau « voit bien des scénarios par lesquels le gouvernement pourrait s'é-

chapper » et se soustraire aux recommandations de la Commission. « Le gouvernement contrôle l'Assemblée nationale et l'Assemblée nationale peut tout faire, sauf changer un homme en femme... Encore ce n'est pas certain », dit-il.

Le chef péquiste admet que le gouvernement pourrait donner une interprétation différente de la sienne à la recommandation stipulant que les offres en provenance du reste du Canada devront être « formellement » le gouvernement fédéral et les provinces.

Dans ces conditions, pourquoi s'associer au rapport ? « Comprenez bien que, de mon point de vue, je ne vais pas dire : je refuse de participer à un consensus qui me paraît correct parce que le gouvernement pourrait rouler la population ». C'est pourtant ce qu'il semblait

dire la semaine dernière. Les péquistes trouvaient même naïfs les autres commissaires souverainistes qui faisaient confiance au premier ministre.

Tiraillements

Selon diverses sources, il semble que même au sein de la délégation péquiste, tout le monde n'était pas sur la même longueur d'ondes.

Alors que ses collègues étaient d'avis que le PQ ne devait pas prendre le risque de s'isoler, Jacques Léonard aurait hésité jusqu'à la fin. Dans la soirée marathon de lundi, le PQ a demandé la suspension des travaux à deux reprises pour arrêter une position commune. Selon le témoignage de plusieurs commissaires, M. Léonard semblait très mécontent de la tournure des événements. M. Parizeau a finalement dû trancher.

Mulroney ne croit pas au référendum québécois

OTTAWA — L'agitation a gagné le Parlement fédéral hier devant le consensus inattendu obtenu à la Commission Bélanger-Campeau. La tenue d'un référendum sur la souveraineté en 1992 n'effraie toutefois pas Brian Mulroney qui ne croit pas à cette hypothèse.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« M. Rémillard, expliquait le chef conservateur citant une déclaration faite plus tôt dans la journée par le ministre du cabinet Bourassa, a dit qu'il se pouvait fort bien que l'on puisse éviter la tenue d'un référendum sur la souveraineté. »

Le gouvernement fédéral va simplement prendre ses responsabilités, a-t-il soutenu, et agir au moment opportun en mettant sur la table des propositions acceptables à l'ensemble des Canadiens. Comme premier ministre du Canada, il juge ne pas être lié par le calendrier d'un autre.

« Nous allons nous engager

dans notre propre processus. Nous allons attendre les rapports de nos deux commissions (Spicer et Edwards-Beaudoin), nous allons mettre en branle une nouvelle initiative législative dans laquelle pourront s'impliquer les députés de tous les partis et nous allons formuler nos propositions au nom des Canadiens. »

Sortant d'une période des questions particulièrement houleuse où la partisanerie était de mise, Brian Mulroney a pourtant soutenu que l'union des forces fédéralistes allaient se faire éventuellement.

Elle n'a pas compris le sérieux de la situation pour l'instant, a lancé M. Mulroney au sujet de la dirigeante libérale

Sheila Copps avec laquelle il venait de croiser le fer. Virulente, celle-ci avait dénoncé les conservateurs qui n'ont même pas jugé bon de demander à leur représentant à la Commission Bélanger-Campeau, le député Jean-Pierre Hogue, de prendre une position clairement fédéraliste en votant contre le document final.

« Les gens comprennent un oui, les gens comprennent un non, mais ils ne comprennent pas l'abstention », a-t-elle tranché. Brian Mulroney a vivement rétorqué qu'il y avait eu plusieurs votes avant le vote final et que, sur l'option précise de la souveraineté, le représentant conservateur s'était prononcé clairement contre. Quant à l'abstention conservatrice à la fin, le chef conservateur l'explique par le fait qu'un membre du gouvernement fédéral « ne pouvait prendre position pour ou contre ce qui est la position de négociation provinciale. »

Renoît Bouchard a égale-

ment défendu ce choix, plaçant que les conservateurs n'avaient pas d'autre choix que d'être présent dans un débat aussi fondamental, mais leur représentant ne pouvait accepter ou refuser le document final sans engager son gouvernement. M. Hogue précisera d'ailleurs aujourd'hui sa pensée au moment de la sortie officielle du document, a-t-il dit.

Appelé à commenter le vote négatif du libéral André Ouellet, M. Bouchard est devenu cinglant. « M. Ouellet partage son poids avec M. Holden (du Parti égalité). C'est excellent. C'est très bien. Ça me rappelle la venue de M. Chrétien devant la Commission. Je vois la position de M. Ouellet aujourd'hui et ça ressemble étrangement à ce que M. Trudeau a dit à Toronto la semaine passée. Plus ça change, plus c'est pareil, comme le dit la bonne expression de chez moi. »

Du côté néo-démocrate, la chef Audrey McLaughlin a elle

insisté sur le fait que le gouvernement n'a aucun mandat pour se lancer dans une restructuration fondamentale du pays. Des élections générales au cours desquelles chaque parti étofferait ses positions devant la population sont nécessaires, compte tenu que les Canadiens manifestent une méfiance complète à l'égard du gouvernement conservateur.

Le porte-parole du Bloc québécois, le député Jean Lapierre, était tout à fait d'accord avec cette proposition, réclamant des élections pour qu'émerge un chef légitime du Canada anglais avec qui le Québec négociera éventuellement certains arrangements.

Quant à l'abstention de M. Hogue, une indication de la panique conservatrice selon l'ex-libéral Lapierre, elle ne sera pas payante pour Brian Mulroney. « En essayant de vivre des deux côtés de la clôture, on finit par ne plus avoir de place nulle part. »

LA POLITIQUE

Chez les militants péquistes

Le consensus vu comme une nuit des petits couteaux

Bien des militants péquistes s'inquiètent du consensus auquel leurs représentants à la Commission Bélanger-Campeau ont choisi de se rallier dans la nuit de lundi. On parle même de « la nuit des petits couteaux ».

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Notre position est toujours la même : on pense qu'on aurait été mieux de rester isolés plutôt que de donner carte blanche à Bourassa », a déclaré au SOLEIL le président régional de la Côte-Nord, Douglas Violette.

« On va donner à nos représentants la chance d'expliquer la différence entre leur position d'hier et celle d'aujourd'hui. Mais de prime abord, il n'y a rien de changé. On va continuer à mettre de la pression sur Bourassa, mais nos élus nous ont mis dans une position où ça va être dur de taper dessus. »

« Je ne sais pas si, dans l'avenir, on va appeler ça la nuit des

petits couteaux, mais on demande des explications », a ajouté M. Violette, par analogie avec « la nuit des longs couteaux », au cours de laquelle le gouvernement Lévesque s'était fait imposer le rattachement de la Constitution, en novembre 1981.

Une autre dernière chance

« Le beau risque, c'est fini pour moi », disait, lundi, le président de la région de Montréal-Ville-Marie, Jacques Thibaudeau. Hier, il reconnaissait être inquiet. « Je ne peux pas faire autrement que de ressentir certaines inquiétudes. Peut-être que le pire n'arrivera pas mais j'ai tendance à être pessimiste ».

Sa crainte est que le fédéral arrive avec des offres que Robert Bourassa va tout faire pour vendre aux Québécois. « Je ne suis pas

naïf. Il y a une gang de fédéralistes au PLQ qui vont pousser les Anglais à faire des offres et qui vont les aider. Vous allez voir, ils vont encore essayer de nous beurrier. Est-ce que ça va réussir ? J'en ai peur, je ne le cache pas ».

Personnellement, M. Thibaudeau aurait préféré que le PQ ne s'associe pas aux libéraux à la Commission Bélanger-Campeau. « On risque de tomber dans l'argument de la dernière chance. Ça me gêne mais je ne me couperai pas les veines. Je vais travailler avec ça. »

Compromis à la libérale

« On ne servirait pas les intérêts de la population en allant vers un compromis à la libérale », confiait, lundi, le président régional de l'Outaouais, Jacques Soulières. « C'est mieux que rien, mais c'est un compromis plus libéral que péquiste. Les libéraux n'ont pas laissé grand-chose passer. Ça demeure très près du rapport Allaire », constatait-il, hier.



Le président du Mouvement des caisses Desjardins, M. Claude Béland.

COMMISSION
BÉLANGER-CAMPEAU

Débat sur le drapeau du Canada à l'Assemblée nationale

Au moment précis où la Commission Bélanger-Campeau tient sa dernière séance de travail télévisée, l'Assemblée nationale débat ce matin d'une motion pour que le drapeau canadien fasse son entrée à l'Assemblée nationale.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Présentée par le député Gordon Atkinson, du Parti égalité, cette motion doit normalement être discutée tout l'avant-midi et devrait faire l'objet d'un vote cet après-midi. Du côté du gouvernement, on n'a pas pu savoir hier soir quelle position les libéraux prendront dans le débat.

Généralement, face à ces motions issues de l'opposition, la stratégie ministérielle repose sur la possibilité de présenter des amendements au texte original pour en modifier la portée de façon à pouvoir l'appuyer.

La motion inscrite au feuilletton par M. Atkinson demande « que le drapeau de notre pays, le Canada, trouve sa place et apparaisse à la gauche du fauteuil du président, ici à l'Assemblée nationale du Québec ».

Le drapeau canadien se trouve déjà au Salon rouge, là même où les membres de la Commission Bélanger-Campeau expliqueront ce matin pourquoi ils se sont ralliés à une stratégie prévoyant un référendum sur la souveraineté du Québec.

Au dernier congrès du PLQ, quand fut adopté le rapport Allaire, on avait aussi placé un drapeau unifolié dans la salle où le premier ministre Bourassa rencontrait la presse.

Les chances sont minces d'avoir une proposition du Canada, selon Béland

MONTREAL — Les chances sont bien minces de voir le reste du Canada s'entendre sur une proposition constitutionnelle à faire au Québec avant la tenue d'un référendum sur la souveraineté en 1992.

C'est ce que croit M. Claude Béland, président du Mouvement des caisses Desjardins et commissaire à la Commission Bélanger-Campeau. M. Béland prononçait un discours, hier à Montréal, devant l'Association des manufacturiers québécois.

Interrogé par les journalistes au sujet des recommandations de la Commission Bélanger-Campeau, M. Béland a admis en anglais que les chances paraissent « bien minces » de voir le reste du Canada s'entendre pour formuler à temps une proposition qui sera acceptable au Québec.

M. Béland doute de la présence d'une telle volonté de changement au Canada anglais. « Non, pas sur le plan canadien, je ne la vois pas (la volonté politique d'agir). Je ne la sens pas. »

Quant à la possibilité que les autres provinces s'entendent entre elles d'ici 18 mois, il répliqua, avec une pointe d'ironie : « Il faudrait demander ça à M. Wells ».

« Les offres qui peuvent être présentées au peuple québécois sont des offres qui lient le gouvernement central et les provinces. Ça veut dire qu'il faudrait que toutes les législatures de toutes les provinces adoptent une loi approuvée par le gouvernement fédéral et qu'elles viennent tout mettre ça sur la table de M. Rémi-lard, pour dire 'voici ce qu'on a à vous proposer'. D'ici octobre 1992, il y a du pain sur la planche, si c'est pour se faire. Il faut être réaliste. »

L'hypothèse la plus plausible, selon lui, consiste à croire que le

référendum en 1992 portera plutôt sur la souveraineté. « C'est une hypothèse très plausible et c'est sûr que c'est une hypothèse qui me plaît davantage et qui est conforme au mémoire que le Mouvement Desjardins a déposé (devant la Commission Bélanger-Campeau). »

M. Béland voit dans la recommandation de la commission un consensus acceptable à tous. « Il suffit de savoir lire. Les recommandations sont claires. C'est peut-être la seule façon qu'on pouvait arriver à avoir un consensus. Il y a deux voies, mais deux voies étroites. Il y en a pour tout le monde ; c'est un buffet froid. »

Les souverainistes n'ont ni gagné ni perdu à la Commission Bélanger-Campeau. « C'est une victoire pour le Québec, pour les deux parties. Et c'est pourquoi nous avons un consensus. »

Middlemiss se réjouit

Le député ministre Robert Middlemiss se réjouit du consensus obtenu à la table de la Commission Bélanger-Campeau et il estime que celui-ci permet au gouvernement québécois de prendre « la décision finale ». Il admet que le référendum de 1992 portera sur la souveraineté, mais le gouvernement, précise-t-il cependant, pourra le cas échéant soumettre « les offres du Canada » au peuple auparavant. Middlemiss croit que le Canada fera effectivement des offres acceptables.

Beaudry: mission accomplie

Mission accomplie pour Marcel Beaudry au moment où la Commission Bélanger-Campeau arrive au terme de son mandat historique. Après avoir été au centre des négociations de dernière minute qui ont mené au consensus, il s'est occupé de faire inclure, dans les conclusions du rapport final qui doit être déposé ce matin à Québec, une clause qui reconnaît la situation particulière de l'Outaouais et recommande l'application d'un programme spécial.

**SUPER
VENTE**

chez

Ste1Foy
NISSAN

**VENEZ FAIRE
L'ESSAI D'UNE
PUISSANTE NISSAN**

**MICRA
SENTRA 110 CV
STANZA 138 CV
AXXESS 138 CV
240 SX 155 CV
NX 110 et 140 CV
PATHFINDER 153 CV
PICK-UP 134 et 153 CV
300 ZX 222 et 300 CV**

*Dernière chance
avant
l'augmentation
des prix du
1er avril 1991*

Ste1Foy
NISSAN

Vaste choix de
véhicules usages
et récents

2060, boul. Charest Ouest
681-7371

**LE CHIC
DES GRANDES
OCCASIONS**

- MARIAGES
- GRADUATIONS
- GALAS

LES VÊTEMENTS

St. Lawrence

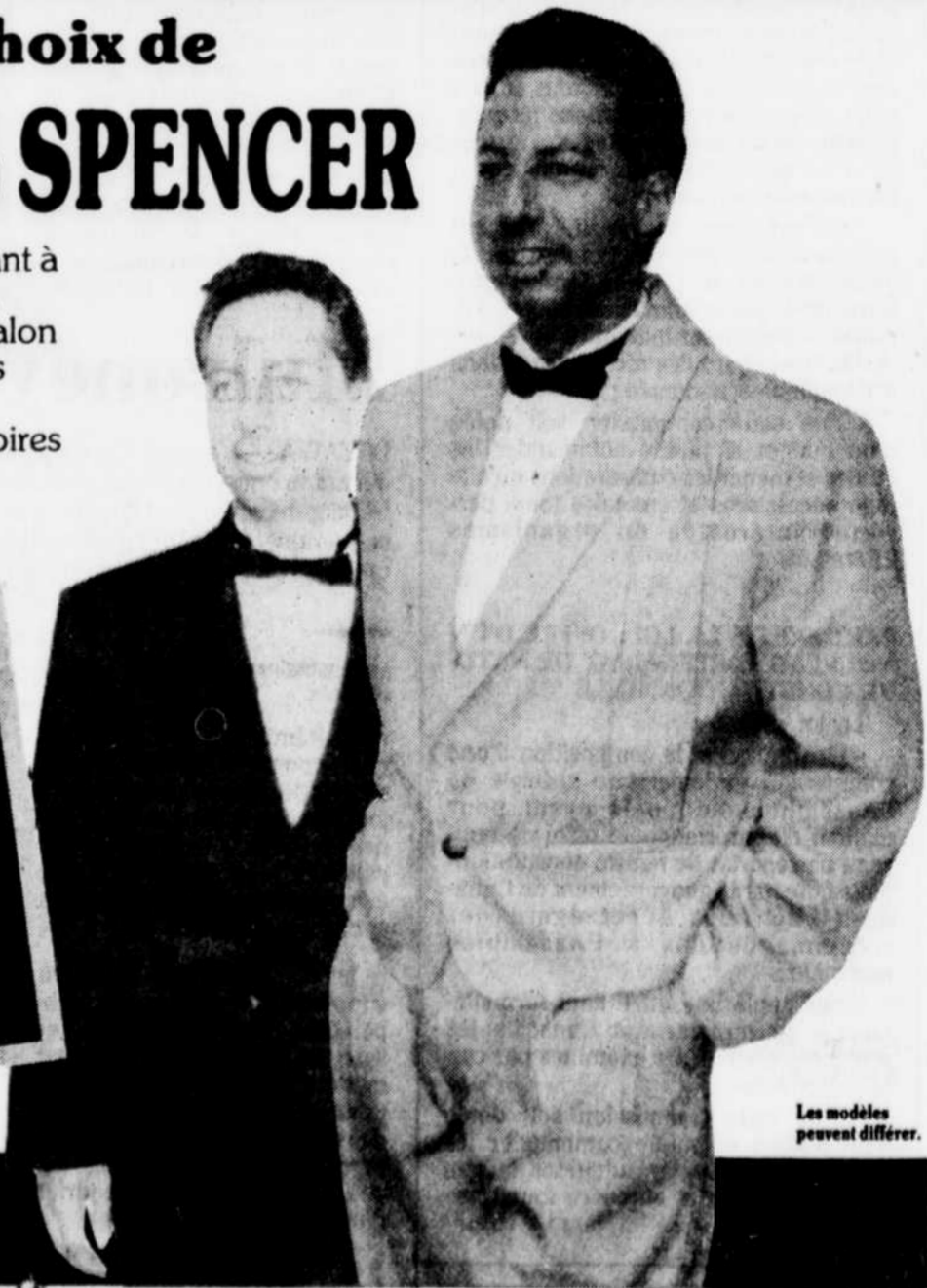
GALERIES
DE LA CAPITALE

Grand choix de
COMPLETS SPENCER

Plusieurs variantes: croisé devant à pointes ou simple boutonnage, revers à pointes ou châle, pantalon 5 plis renversés ou 2 grands plis creux, etc. Choix de tissus. Également, chemises et accessoires assortis disponibles.

À PARTIR DE

149⁹⁵



Les modèles
peuvent différer.

Une audience fédérale sur le projet de route risque de retarder Grande-Baleine

MONTREAL (PC) — Selon le quotidien *Le Devoir*, le gouvernement fédéral annoncera d'ici quelques jours la tenue d'une audience publique fédérale sur le projet d'Hydro-Québec de construire la route de Grande-Baleine et les premières infrastructures (aéroport et entrepôts) sans attendre la fin de l'évaluation environnementale du projet hydroélectrique lui-même.

Cette décision pourrait retarder le projet d'Hydro-Québec sur lequel Québec compte tant, notamment pour vendre de l'électricité aux États-Unis.

Selon les sources du quotidien montréalais, la décision a été techniquement prise par le ministre fédéral des Pêches et Océans, M. Bernard Valcourt, qui en a averti son collègue de l'Environnement, M. Robert de Cotret, ainsi que le Bureau fédéral d'examen des éva-

luations environnementales. C'est cet organisme, relevant d'Environnement Canada, qui sera responsable de la mise sur pied de la future commission d'enquête sur la route qui reliera l'actuelle centrale de LG-2, à la Baie James, au futur chantier de la Baie d'Hudson.

Au coup très dur que représente pour Québec le déclenchement d'une audience fédérale sur la route qu'on voulait commencer à construire cette année, s'ajoute

le refus des deux candidats présentés par Québec pour présider la commission fédérale-provinciale chargée d'évaluer les impacts du projet hydroélectrique.

La Presse annonçait hier que M. Pierre Marc Johnson était sur le point d'être nommé à la présidence de cette commission. Or, précise *Le Devoir*, M. Johnson a officiellement refusé ce mandat.

M. Johnson aurait évoqué ses nouvelles responsabilités dans la préparation de la conférence internationale sur l'environnement qui doit avoir lieu au Brésil en 1992. Il agit comme consultant de l'ONU dans ce dossier.

Le même jour, Québec a essuyé un autre refus, provenant celui-ci de l'autre candidat pressenti. Il s'agit de Me Pierre Meunier, an-

cienn sous-ministre de l'Environnement et, à ce titre, ex-administrateur de la Convention de la Baie James pour le Québec.

De toute façon, souligne *Le Devoir*, la nomination du futur président de cette commission risque fort de dégénérer en un nouvel affrontement avec les Cris car ils n'auraient pas été consultés. Et, nouvelle complication, en vertu de la règle de l'alternance prévue à la Convention de la Baie James, ils auront, à compter du 1er avril, le droit exclusif de désigner eux-mêmes les président et vice-président des comités d'évaluation actuellement responsables du dossier de la route et, éventuellement, du projet hydroélectrique lui-même. Ce qui fait qu'à Québec, plusieurs se croisent les doigts en se demandant ce qui va vraiment se passer maintenant.

Cette décision risque fort de compromettre la stratégie d'accélération du dossier Grande-Baleine, adoptée par le cabinet québécois, et qui consiste à séparer l'évaluation environnementale du complexe hydroélectrique de la route et des infrastructures. Québec pense ainsi lancer les travaux de la route pendant que le projet hydroélectrique sera évalué en audiences publiques.

Québec et Ottawa ont récemment signé une entente, sous réserve de leurs droits respectifs, pour évaluer conjointement le projet hydroélectrique par une commission commune chapeautant les nombreux comités prévus à la Convention de la Baie James. Cette décision avait été interprétée comme un signe qu'Ottawa acceptait finalement de scinder l'évaluation des deux volets du projet, laissant la province faire cavalier seul sur l'évaluation de la route.

Le «Toronto Star» est accusé de diffamation à l'endroit du Québec

MONTREAL (PC) — « Est-ce que le *Toronto Star* pourrait nous expliquer pourquoi il est acceptable que les raisons sociales dans le quartier chinois de Toronto soient en anglais et en chinois, et inacceptables que les raisons sociales, dans le quartier chinois de Montréal, soient en chinois et en français ? »

C'est par cette question que le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM), M. Jean Dorion, a accusé hier le *Toronto Star* d'avoir fait de la diffamation à l'endroit du Québec dans un article publié le 5 mars.

Au cours d'une conférence de presse, M. Dorion a exigé que le quotidien torontois rétablisse les faits et corrige l'image négative et infamante qu'il a donnée du Québec dans cet article.

« Serait-ce que, pour le *Toronto Star*, des raisons sociales en chinois et en anglais dans le quartier chinois de Toronto, c'est correct, démocratique, exemplaire, constituant une preuve supplémentaire que le Canada anglais comprend mieux que le Québec les aspira-

tions légitimes de ses minorités, respecte davantage leurs droits fondamentaux et aime mieux ses Chinois ? »

« Serait-ce que, pour le même *Toronto Star*, et pour certains autres médias anglophones, des raisons sociales en chinois et en français dans le quartier chinois de Montréal, c'est incorrect, abusif, raciste, négateur des droits fondamentaux des minorités, annonciateur de lendemains périlleux pour ces mêmes minorités dans un Québec souverain, apportant ainsi une preuve supplémentaire que le Québec français et nationaliste rejette ses minorités, ne respecte pas et n'aime pas ses Chinois ? »

M. Dorion a soutenu que « le ressentiment anti-québécois et anti-français, qui est une constante de l'histoire du Canada, a atteint un nouveau sommet depuis un an dans certains milieux ».

Il a entre autres accusé certains médias anglophones d'avoir utilisé la crise d'Oka pour décrire le Québec comme un second Alabama.

Le président de la SSJBM a riposté en citant Robin Philpot, auteur de *Oka, dernier alibi du Ca-*

nada anglais, et des statistiques fédérales qui démontrent que c'est au Québec que la situation des Amérindiens est, de loin, la moins mauvaise.

Selon lui, l'utilisation démesurée que *The Gazette* et certains autres médias anglophones ont faite d'un brouillon de rapport sur le traitement des groupes ethniques du Québec, commandé par le ministre fédéral Gerry Weiner, est un autre exemple de ce ressentiment.

M. Dorion a enfin soutenu que ces écrits et ces brouillons de rapports, qu'il qualifie « d'irresponsables », ne visent qu'à amener les minorités ethniques du Québec contre le Québec français.

Les Anglais posent des questions

LONDRES (PC) — Les hommes d'affaires britanniques songent à la menace d'une séparation du Québec, mais ils n'ont pas commencé à retirer leurs investissements au Canada, a rapporté hier le ministre des Finances Michael Wilson.

M. Wilson a ajouté que la question de l'avenir du Canada revenait sans cesse dans les discussions qu'il a eues avec les autorités gouvernementales, les hommes d'affaires et les journalistes durant son voyage en Angleterre et en Irlande.

« Je n'ai pas eu connaissance que des gens songeaient à retirer leurs investissements de notre pays (Canada) », a déclaré M. Wilson au cours d'une interview.

« Mais ils sont très intéressés à cela (la question de l'unité) et ils veulent être sûrs d'acquiescer un éventail d'informations suffisant sur la situation pour bien la comprendre ».

Le ministre des Finances, qui essaie également d'expliquer son exigeant budget de février dernier au cours de sa tournée, a dit qu'un bon nombre des Britanniques auxquels il avait parlé étaient vraiment intrigués et se demandaient comment le Canada pouvait vivre une crise d'unité.

M. Wilson a déjà déclaré que la séparation du Québec serait néfaste pour le milieu canadien des affaires, retirant jusqu'à environ 25 % de l'activité économique du pays.

Il a dit que son budget de février essaierait de réduire le déficit fédéral par différents moyens, depuis la restriction des dépenses et des salaires des fonctionnaires jusqu'à une hausse de la taxe sur les cigarettes.

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL DE L'ARGENT

SONNANT
637-3311

LE SOLEIL
LE BRILLON POUR TOUT LE MONDE

Pâques Fleuries

ROBES TOUT EN FOLIE, EN COLORIS, EN GRAFFITI.

clément

le manoir MANRÈSE phase 3

CONDOMINIUMS pour retraités et préretraités

3 1/2 et 4 1/2 prix à partir de **83 000\$**

SERVICES DISPONIBLES SUR DEMANDE

- Appel d'urgence 24 heures
- Salle communautaire
- Salle à manger
- Piscine intérieure, etc.

Pour renseignements:
Lundi, mardi, mercredi, jeudi: 13 h à 19 h
samedi et dimanche: 13 h à 17 h

700, AV. MURRAY, QUÉBEC 683-6438

XEROX

Xerox Québec présente la Garantie de satisfaction totale : totalement originale, totalement intégrale, absolument idéale, cent pour cent appliquée et c'est vous qui décidez. Génial !

XEROX

Garantie de satisfaction totale Xerox

Chez Xerox Canada, nous visons à offrir une qualité des plus élevées tout dans la conception et la fabrication de tout ce que nous vendons que dans le service. Nous mesurons notre succès en fonction d'une seule norme : la satisfaction entière de la clientèle.

Si vous n'êtes pas satisfait de votre matériel Xerox, à votre demande, Xerox Canada le remplacera sans frais par un modèle identique ou un modèle comportant des caractéristiques équivalentes.

La période de la Garantie de satisfaction totale Xerox est de 3 ans à partir de la date d'installation du matériel.

Cette garantie porte sur le matériel Xerox acheté de Xerox Canada et entretenu de façon continue par Xerox en vertu de nos contrats de service et d'entretien complets. Cette garantie s'applique à tout matériel acquis depuis le 3 septembre 1989 et n'est pas valable pour le matériel endommagé ou détruit pour des raisons indépendantes de la volonté de Xerox Canada.

Nous faisons la promesse officielle pour bien démontrer que nous mesurons la qualité en fonction de la satisfaction de la clientèle.

XEROX SATISFACTION TOTALE GARANTIE

Les gens de documents.

Nous voulons que l'achat de n'importe quel produit Xerox soit la bonne décision pour votre entreprise. C'est la raison pour laquelle nous avons instauré une garantie exclusive de 3 ans — conçue justement dans ce but : elle a pour nom "la Garantie de satisfaction totale Xerox."

Chez Xerox, nous mettons toujours toutes nos compétences dans tous les produits que nous fabriquons. Et nous venons de faire de même pour notre garantie. Cela veut dire que, si vous n'êtes pas totalement satisfait de votre appareil Xerox, pour quelque raison que ce soit, nous vous le remplacerons. Et...c'est vous qui décidez si vous êtes satisfait.

Québec 657-1222
Les gens de documents.

Xerox est une marque déposée de XEROX CORPORATION. Utilisée par XEROX CANADA L.TÉE en tant qu'utilisateur inscrit. Les gens de documents est une marque de commerce de XEROX CORPORATION.

Québec

R.-C. ne rouvrirait pas les stations régionales même s'il avait l'argent

HULL — Le gouvernement fédéral lui en donnerait-il les moyens que Radio-Canada ne rouvrirait pas, ni maintenant ni plus tard, les stations régionales dont elle a fermé les portes en décembre dernier.

Témoignant devant le CRTC, le président du conseil d'administration de la société Patrick Watson a déclaré, hier, que les coupures auraient probablement eu lieu, même si les restrictions budgétaires du gouvernement fédéral ne l'y avaient contraint.

Le manque à gagner de 108 millions \$ découvert dans les budgets de la SRC en décembre dernier, a indiqué M. Watson, a seulement

précipité la mise en application du plan de restructuration qui a conduit à la fermeture ou à l'amputation de onze stations régionales de Radio-Canada.

Le président de la société d'État Gérard Veilleux s'est défendu en disant: « Il fallait faire des choix ». Dans un pays où « la volonté collective de rester ensemble diminue », Radio-Canada constitue un instrument essentiel

de communication. « Alors j'ai choisi le Canada », a-t-il dit.

Si bien qu'aux minorités francophones hors Québec, Radio-Canada promet seulement de s'efforcer de continuer à offrir un service pertinent. Et aux résidents de l'est du Québec, Radio-Canada ne peut que promettre qu'ils auront leur place dans les bulletins de nouvelles produits par CBVT-Québec.

En guise de compensation, Radio-Canada compte implanter à travers le pays des 'bureaux journalistiques' composés d'un seul journaliste - il y en aura cinq dans l'est de la province. « C'est la

mule des correspondants à l'étranger appliquée au Canada », a expliqué M. Veilleux, qui ne semble pas loin de voir dans l'exemple de CNN, le réseau américain de nouvelles continues, la réponse idéale à la « concurrence brutale » que Radio-Canada dit avoir à subir.

M. Veilleux n'en continue pas moins de réclamer du gouvernement Mulroney un financement « stable, prévisible et multi-annuel. Faute d'un tel financement, il est impératif, a-t-il répété, que la société d'État puisse continuer de vendre de la publicité dans les régions où elle a fermé ou amputé ses stations », ce que conteste vigoureusement les diffuseurs privés.

Le CRTC terminait, hier, une longue semaine d'audiences publiques consacrées à l'examen des coupures de services à Radio-Canada. Les commissaires auront maintenant à juger du plan de restructuration de SRC et du droit de la Société de toucher des revenus publicitaires dans les régions affectées par les coupures de services.

■ Poly dépose sa pétition de 500 000 noms à Ottawa

OTTAWA — Des étudiants de l'École polytechnique ont fait déposer à la Chambre des Communes, hier, une pétition de plus de 500 000 signatures réclamant un meilleur contrôle des armes à feu. Les députés se sont chargés de déposer les 25 boîtes de pétitions aux Communes. Les étudiants avaient présenté informellement cette pétition de 556 710 signatures au ministre de la Justice Kim Campbell, au printemps dernier. Le ministre avait déposé par la suite un projet de loi sur le contrôle des armes, mais les étudiants l'avaient jugé insuffisant. Mme Heidi Rathjen, coordonnatrice de la campagne sur le contrôle des armes à l'École polytechnique, a expliqué que cette législation ne permettait pas de bannir les armes para-militaires et prévoyait une série d'exceptions, notamment pour les collectionneurs.

■ Immigration: l'énoncé politique est utopique

QUÉBEC — L'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration « tombe dans l'utopie quand il laisse miroiter les perspectives de régionalisation de l'immigration ». C'est à cette conclusion qu'en est arrivée la Confédération des syndicats nationaux (CSN) dans son mémoire présenté, hier, devant la Commission de la culture. « Voilà pourquoi nous croyons qu'il faut répondre à la question de l'adéquation entre nos aspirations, nos moyens et nos ressources, a précisé le mémoire, en fonction des impératifs de la réalité montréalaise, où de toute évidence se concentre et continuera de se concentrer la grande majorité des personnes immigrantes. » La centrale syndicale a indiqué que les organismes ethniques, les groupes populaires et communautaires considérés comme des intervenants essentiels dans la défense et la promotion des conditions de vie et de travail des nouveaux arrivants se butent encore en 1991 à des problèmes de sous-financement.

■ Validité de la loi 160: le juge suspend les procédures

MONTREAL — Le juge Pierre Viau de la cour supérieure a acquiescé à la demande présentée hier par quatre groupes syndicaux de suspendre jusqu'au 15 avril l'audition de la cause attaquant la validité de la loi 160. Le juge Viau a pris cette décision afin de permettre aux discussions en cours entre les syndicats et le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, de se poursuivre, voire d'aboutir à une entente.

PLUS CONSTRUCTIF QUE JAMAIS!

3 magasins pour vous servir
BEAUPORT - CHARLESBOURG - SAINT-ROMUALD

NOUVEAU

SILICONE "DAP"
intérieur / extérieur,
310 ml, blanc, clair

2.69
le tube

PORTE EN ACIER
34 x 80 po
Modèle B03, isolée, cadre
1 3/8 po, non recouvert

249 \$

CONTRE-PLAQUÉ ÉPINETTE "STANDARD"
4 x 8 pi

1/2 po	11.19
5/8 po	14.94
3/4 po	15.39
1 po (bouvete)	18.10

ISOLANT PRO-TEC 200
2 x 8 pi, rose

1 po, R-5	5.84
1 1/2 po, R-7.5	8.74
2 po, R-10	11.65

PROJECTEUR À HALOGENE
500 watts

12.99

MONTANT EN ÉPINETTE
1re qualité,
2 x 3 po x 8 pi

78¢ ch.

BARDEAUX D'ASPHALTE IKO
"Suprême 20",
garantie 20 ans,
noir et choix de
couleurs en stock,
paquet de 32 pi"

10.39
le paquet

LAVE-VITRE
-40° 4 litres
(limite: 8 par client)

1.09

COUPE DE PRÉCISION
50¢ la coupe droite
Saint-Romuald et Charlesbourg

SERVICE DE LIVRAISON HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi	Judi et vendredi
8h30 à 17h30	8h30 à 21h
(BEAUPORT)	Samedi
8h30 à 17h	8h30 à 17h

Beauport
947, av. Royale
667-1724

Saint-Romuald
2190, 3e Rue
839-0621

Charlesbourg
1200, 80e Rue Est
628-0450

En vigueur jusqu'au 02 avril 1991, ou jusqu'à l'épuisement des stocks

CANAC-MARQUIS GRENIER

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL DE L'ARGENT

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

ÉCONOMISEZ 25%

RADIAUX TOUTES SAISONS DE PREMIER CHOIX

INVICTA GL		CORSA GT	
Dimension, flanc blanc	Prix de solde	Dimension, flanc noir	Prix de solde
P155/80R13	67.49 \$	P205/70R14	107.24 \$
P185/80R13	86.99	P205/75R15	103.49
P195/75R14	92.99	P215/75R15	107.99
P185/70R14	101.24	P225/75R15	113.24

RADIAUX TOUTES SAISONS HAUTE PERFORMANCE LE MOINS CHER
EAGLE ST
Lettres blanches

P175/70R13	77.99 \$
P205/70R14	97.99
P215/65R15	102.99

RADIAUX TOUTES SAISONS POUR VOITURES IMPORTÉES
CORSA GT
Lettres noires dentées

P165/80R13	59.99 \$
P175/70R13	63.99
P185/70R14	70.99

NOTRE RADIAL TOUTES SAISONS LE MOINS CHER
SAS

Dimension, flanc blanc	Bas prix courant
P155/80R13	42.99 \$
P195/75R14	57.99
P215/75R15	69.99

Prix de solde en vigueur jusqu'au 15 avril. Veuillez nous téléphoner pour le prix des dimensions non représentées.

PAS DE ZIGONNAGE

OUVERT VENDREDI SAINT

SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

AUCUN ACOMPTÉ • AUCUN INTÉRÊT • 6 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES*

* Pour les pneus et les services automobiles de plus de 250.00 \$. Versement calculé d'après un programme de financement offert à l'usage de la carte VISA, MasterCard ou American Express. En exclusivité chez les détaillants Goodyear participants. Rendez-vous chez votre détaillant Goodyear pour tous les détails.

CENTRE DE SERVICE AUTO GARANTI GOODYEAR		CENTRE COMMERCIAL GOODYEAR	
QUÉBEC 1220, boul. Charest ouest 681-4646	STE-FOY 3115, boul. Hochelaga 653-0841	CHARLESBOURG 8550, boul. Cloutier 627-0040	DUBERGER 1900, Léon Harmel 683-2521
5701, boul. Les Galeries 622-4191	LÉVIS 155, Route du Président Kennedy 833-3282	MONTMAGNY 150, 7ième rue 248-7270	
2600, boul. Montmorency 666-8900	LES SAULES 3755, boul. Wilfrid Hamel 871-6740	THETFORD MINES 515, boul. Smith 338-5163	

Aujourd'hui, j'y regarde à deux fois avant d'acheter.

Chez LUNETTERIE NEW LOOK la politique est tout à fait claire: vous choisissez parmi plus de 3 000 montures dans les plus grandes marques exclusives; vous commandez 2 paires de lunettes complètes, verres et montures, et vous

ne payez que la plus chère des deux. L'autre paire est tout à fait gratuite, qu'elle soit pour vous ou pour quelqu'un d'autre. Chez LUNETTERIE NEW LOOK, une enseignie québécoise, le 2 pour 1, c'est clair, net et sans ambiguïté.

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

QUÉBEC
Place Fleur-de-Lys
Entrée no 7
529-2141

SAINTE-FOY
Place de la Cité
654-1492

LÉVIS
95, Route Kennedy
833-1131

ÉGALEMENT À

Montréal (5)
Sherbrooke
Trois-Rivières
Drummondville
Chicoutimi
Gatineau
Saint-Hyacinthe
Rimouski (avril 91)

Offensive au gel salarial des employés de l'État La FTQ n'écarte pas le recours à la grève

La FTQ recommandera à ses 40 000 membres du secteur public et parapublic d'exercer des moyens de pression « lourds », y compris la grève, si le gouvernement libéral préfère imposer d'ici la fin avril, les conditions salariales de ses 400 000 employés, plutôt que de les négocier.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

« Nous sommes des gens parlables. Mais pas à quatre pattes, pas à coups de matraque, parce qu'ainsi on ne peut plus parler, on est muselé », a affirmé hier le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, dans un discours enflammé, digne d'un futur président de la FTQ, devant quelque 600 représentants syndicaux réunis, à Québec, pour préparer l'offensive au gel des salaires pour 1992, annoncé la semaine dernière par le président du Conseil du Trésor.

M. Daoust souhaiterait de plus que l'opposition péquiste n'ait aucune réserve, malgré la réduction des salaires qu'elle a imposée en 1983, à protéger le tissu social du Québec et à livrer une bataille d'enfer, si jamais un projet de loi est présenté pour matraquer les 400 000 employés de l'État et les humilier pendant encore une décennie.

Durant la rencontre de deux heures, qui précédait une manifestation devant le parlement de Québec, M. Henri Massé, du Syn-

dicat canadien de la fonction publique, a pour sa part précisé que la FTQ ne cherchait pas l'affrontement total et absolu avec le gouvernement.

« Nous ne disons pas la grève nécessairement, mais bien la grève si nécessaire. Il y aura affrontement si le gouvernement ne prend pas la voie qu'on lui indique. Et cette voie, c'est l'exercice du droit à la négociation, les livres ouverts. »

À deux semaines du début de la période de maraudage dans le secteur public, M. Massé a aussi soutenu que les syndicats de la FTQ étaient capables de donner le ton dans cette bataille, que la FTQ était la centrale qui pouvait se mobiliser le plus facilement et assumer un leadership éclairé et ce, pour une foule de raisons, dont la fin du déroulement des dernières négociations dans le secteur public.

Est-ce d'ailleurs parce qu'ils n'ont pas fait la grève en 1989, qu'ils n'ont pas été touchés et sanctionnés par la loi 160, que les délégués syndicaux du secteur public de la FTQ n'ont pas répliqué hier, en voyant le mot grève dans la proposition soumise par le

secrétaire général, et voté unanimement en sa faveur? Car si les membres de la FTQ déclenchent une grève en 1991, ils le feront illégalement, s'exposant ainsi à la loi 160, pour ceux provenant du réseau de la santé et des services sociaux, et les employés d'Hydro-Québec, à la loi 58.

Aujourd'hui et demain, des délégués de la CEQ et de la CSN doivent se réunir à Québec, pour analyser la politique salariale du gouvernement. La FIQ fera le même exercice mercredi prochain. Si la FTQ brandissait, hier, la menace de grève, les autres centrales semblaient se montrer plus réticentes à recourir à ce moyen d'action. La FTQ tentera tout de même de faire alliance avec elles.



Des syndiqués de la Fonction publique ont tenu une importante manifestation, hier, devant le parlement de Québec.

Offrez-vous un "neuf"



de Pâques!

Pas de TPS* sur tous nos vélos ainsi que de nombreux rabais pendant 3 jours seulement!

* Sur achats payés comptant et en totalité, les 28, 29 & 30 mars.

Vaste choix de vélos d'enfants **LEADER** à prix coupés.

Vélo de montagne **RALEIGH DEORE LX**, cadre Cr-Mo, rég. \$629.....spécial \$469

livraison rapide ...

tél: 653-VÉLO

POLLIQUIN

sportif inc

3005 chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy

Les tissus les plus recherchés!

DIAL

TEXTILE LTÉE
et Boutique
Jar Jour
C'est unanime!

NOTRE CLIENTÈLE DE TOUTES LES RÉGIONS LE DIT:
"C'est le plus vaste choix de tissus haut de gamme" et de boutons "haute couture" exclusifs à Québec."
Une visite vous convaincra!

Vogue / Butterick
50% avec un achat de 20\$ et plus de tissu "mode"
(Limite: 1 par client) Du 27 mars au 2 avril

* Noms de couturier(ère)s disponibles *

Italie
France
Allemagne

BOUTIQUE JARJOUR
(TISSUS CLASSIQUE HAUTE COUTURE)
1177, ROUTE DE L'ÉGLISE, SAINTE-FOY
658-4422
FACE À CANADIAN TIRE

COLLECTION DIAL
(TISSUS MODE)
568, BOUL. HAMEL, QUÉBEC
529-1726
DE BIAIS AVEC LE CENTRE FRANÇOIS-CHARON

Toiles pour ARTISTES PEINTRES maintenant disponibles.

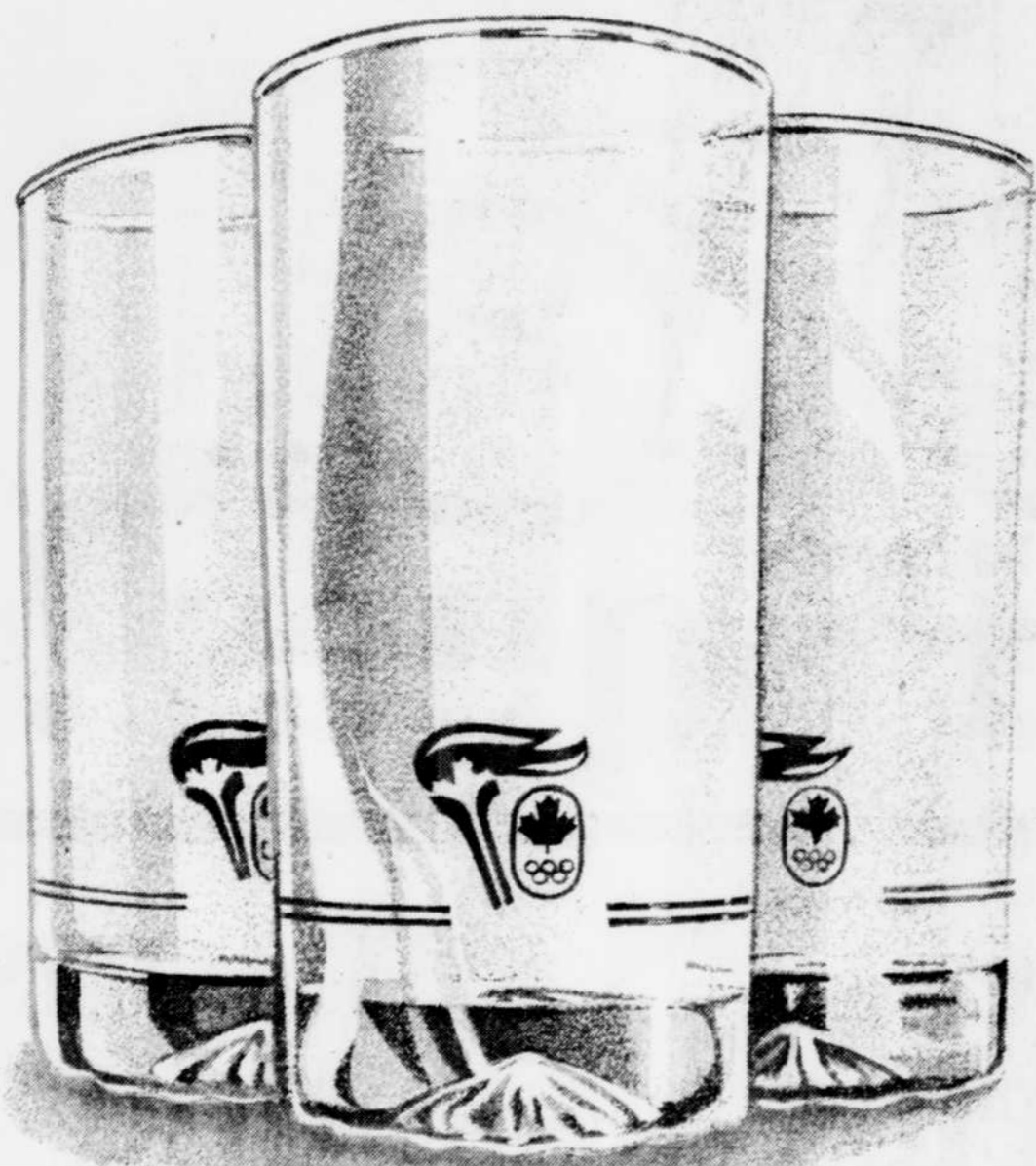
Très grand choix de vêtements printemps-été maintenant disponible en magasin. Tailles: 0 à 20 ans

BAM. BIN

PLACE QUATRE-BOURGEOIS - 658-2218

• VISA
• MASTERCARD
• AMERICAN EXPRESS

LE NOUVEAU VERRE HÉRITAGE DE PETRO-CANADA



Utilisez le livret de 8 bons que vous avez reçu par la poste pour collectionner les verres de la série Héritage. Ce nouveau modèle, de format pratique, est décoré d'or à 22 carats. Chaque verre ne vous coûte qu'un dollar avec un bon et à l'achat d'au moins 25 litres de carburant. Chaque fois que vous vous procurez un verre, vous contribuez au Fonds de bourses d'études du flambeau olympique et rendez, avec nous, un fier service aux jeunes athlètes d'ici.



Au service des gens d'ici

® Marque de commerce de Petro-Canada - Trademark

Un nouveau médicament fait une percée en schizophrénie

À la suite de l'autorisation accordée par la Direction générale de la protection de la santé, la firme Sandoz Canada vient de mettre sur le marché un nouveau médicament qui aurait des effets spectaculaires pour le traitement de la schizophrénie, et qui a été utilisé avec succès à l'hôpital Robert-Giffard de Beauport.

par JEAN-CLAUDE PAQUET
LE SOLEIL

Au cours d'une conférence de presse tenue hier à l'hôpital Robert-Giffard et à laquelle participaient des représentants de Sandoz et des psychiatres de l'hôpital, on a expliqué que ce médicament, vendu sous le nom de Clozaril, est utilisé depuis plusieurs années à des fins expérimentales, mais qu'il peut maintenant être utilisé dans le traitement de la schizophrénie, une psychose caractérisée par une rupture de contact avec la réalité.

Les Drs Sylvie Bouchard, directeur médical chez Sandoz Canada et Christian Shriqui, psychiatre de Robert-Giffard, ont décrit ce médicament comme présentant un espoir certain pour certaines personnes atteintes de schizophrénie réfractaire aux médicaments antipsychotiques standards.

Histoire de cas
Après avoir établi que Robert-Giffard n'a qu'une brève expérience avec Clozaril pour la schizophrénie résistante, Le Dr Shriqui a fait état du cas d'un patient qui a très bien répondu au

médicament. Il s'agit d'un célibataire de 46 ans, atteint depuis l'âge de 22 ans de symptômes sévères, et interné. Il avait des comportements menaçants, fugues répétées, et finalement placé en unité fermée. Il entendait des voix, faisait partie de la CIA, était en contact avec des extraterrestres, était certain d'avoir un quotient intellectuel de génie et convaincu d'être un grand poète.

Il fut soumis à de multiples traitements avec des antipsychotiques différents sans grands résultats. A la suite du consentement de ce patient et de sa famille, il fut traité à compter d'octobre avec Clozaril. Au bout de quelques semaines, les voix et les visions disparaissent, son discours devient cohérent, et il développe un nouvel intérêt pour la lecture et les échecs. Il admet n'avoir jamais fait partie de la CIA, qu'il n'est pas un grand génie, et qu'il a un certain talent pour la poésie, sans plus. Il circule maintenant librement hors de l'hôpital et ne fait plus de fugues. Ce patient a très bien répondu au médicament et pourra vraisemblablement quitter l'hôpital d'ici quelques mois.

Cependant, préviennent les médecins, ce médicament n'est pas une panacée. Il a des effets secondaires dangereux, qui peuvent même entraîner la mort s'il n'est pas administré sous étroite surveillance médicale, nécessitant des prises de sang hebdomadaire.

En effet, chez 1 à 2 % des patients, on observe une baisse très marquée des globules blancs qui les rend vulnérables aux infections, dont ils peuvent décéder. Pendant la phase de recherche, on a en effet enregistré huit décès en Finlande avec l'utilisation du médicament. On peut aujourd'hui prévenir ce danger en retirant immédiatement le médicament quand on observe une baisse des globules blancs à la suite des prises de sang hebdomadaires.

Pour cette raison, on ne l'administre qu'aux malades qui ne réagissent pas aux antipsychotiques standards, soit environ 20 % de tous les cas, et même parmi ceux-ci, on estime que 20 % seulement réagiront positivement.

En fait, précise le Dr Shriqui, sur quatre patients traités à Robert-Giffard, un seul a bien répondu au médicament. Mais c'est quand même déjà beaucoup, dit-il, si l'on peut retourner à une vie presque normale le quart des quelque 800 personnes qui pourraient être traitées avec ce médicament, au Québec.

Autos A. Gosselin Inc.
Saint-Nicolas (Québec)
(418) 831-2050

Maisonneuve Automobiles Inc.
Québec (Québec)
(418) 529-8135

Auto Laurier Inc.
Sainte-Foy (Québec)
(418) 681-4631



Eagle Talon TSi
Turbo à transmission totale

Eagle Talon
à partir de **15 100\$[†]**



Jeep YJ
à partir de **11 825\$[†]**

La traction chez Jeep et Eagle

Si vous aimez les sensations au volant, passez chez votre concessionnaire Jeep et Eagle. Faites l'essai d'un légendaire Jeep YJ, et préparez-vous à l'aventure au fond des bois comme au milieu des boulevards.

Ou faites l'essai d'une Eagle Talon et découvrez tout le sens de l'expression "coller à la route".

Et si vous recherchez ces sensations à prix d'aubaine, passez vite chez votre concessionnaire Jeep et Eagle.

Jeep et Eagle mettent le paquet sur tous ces autres modèles:

Eagle Vista 3 portes	Eagle Summit	Jeep Comanche	Eagle Vista familiale	Eagle 2000 GTX	Jeep Cherokee	Eagle Premier
6 973\$ [†]	9 907\$ [†]	10 260\$ [†]	12 875\$ [†]	13 226\$ [†]	13 705\$ [†]	17 860\$ [†]

† Transport, assurances et taxes en sus. Voir un concessionnaire pour les détails. En vigueur entre le 16 janvier 1991 et la date à laquelle Chrysler Canada Ltd. mettra fin au programme. Offre valable pour les véhicules en stock chez les concessionnaires. Les véhicules livrés par des particuliers doivent d'abord être achetés.

Les prix indiqués sont les prix de détail suggérés par le fabricant pour le modèle de base (pas nécessairement le modèle illustré) et incluent la remise du fabricant aux concessionnaires. Le concessionnaire peut devoir commander ou charger des véhicules. Les quantités sont limitées. Voir un concessionnaire pour les détails sur des modèles spécifiques. Transport, TPS, TVF et assurance en sus. Les prix représentent le prix incluant l'offre de remise et non pas l'offre alternative de financement du fabricant.

* Voir un concessionnaire pour les détails.



Automobiles Jean-Marc Bédard Inc.
Lévis (Québec) (418) 833-3267

L'Avantage Jeep et Eagle



Venez chez Jeep et Eagle pour toutes les bonnes raisons.

Transfert de dépenses de 517 millions aux municipalités

Ryan prêt à des compromis avec le monde municipal

QUÉBEC (PC) — Des négociations cruciales s'amorcent aujourd'hui entre le ministre des Affaires municipales Claude Ryan et les représentants de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de l'Union des municipalités régionales de Comté du Québec (UMRCQ).

C'est M. Ryan lui-même qui l'a annoncé, hier en Chambre, après avoir répété qu'il est « sensible aux représentations du monde



M. Roger Nicolet, président de l'Union des municipalités régionales de comtés

municipal et prêt à certains ajustements et accommodements.

« Ce ne sont pas les ajustements mineurs annoncés par le ministre Claude Ryan qui satisfont les élus municipaux et mettront fin à leurs moyens de pression », a cependant laissé entendre le président de l'UMRCQ, Roger Nicolet, dans une lettre adressée aux élus municipaux.

« Nous avons raison de nous battre, a précisé M. Nicolet, parce

que le seul objectif que vise le gouvernement, en ce moment, c'est de colmater de petites brèches dans son déficit pourtant chronique.

« En voulant imposer au monde municipal un bête transfert de factures, au lieu d'opérer un véritable partage des responsabilités comme il s'était engagé à le faire, le gouvernement perd la confiance des élus municipaux », a-t-il ajouté.

Le désarroi dans lequel les municipalités sont plongées à la suite du transfert d'une facture de 517 millions \$ s'explique, en partie, par le peu de latitude qu'elles ont, sinon de taxer davantage les contribuables pour acquitter les factures additionnelles aux chapi-

tres de la voirie locale, du transport en commun et des services policiers.

Des exemples

Par exemple, pour les 10 350 habitants des dix municipalités de la MRC-Charlevoix, la police coûtera 230 378 \$ en plus d'une facture de 371 000 \$ pour un réseau routier gonflé de 188 km.

Dans la MRC-Joliette, pour 30 000 habitants, la facture sera de 2,5 millions \$; dans la petite municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1920 habitants), elle atteindra les 121 600 \$ et dans la MRC-Kamouraska (20 000 habitants) les 963 000 \$ répartis entre 17 municipalités.

Avec une population de 820 habitants, la municipalité de Millelles dans la circonscription d'Argenteuil, représentée à Québec par M. Ryan, devra trouver 68 830 \$ de plus pour boucler son budget.

Ces chiffres sont tirés d'une étude préparée par le ministère des Affaires municipales et intitulée « Partage des responsabilités Québec-municipalités: méthodologie utilisée pour l'estimation des impacts ».

Les impacts sont calculés sur la base de données contenues dans les prévisions budgétaires des municipalités pour l'année 1990.

Dans l'ensemble du Québec, la

facture se chiffrera par 80 millions \$ au chapitre de la police et de 44 millions \$ pour la voirie.

Le retrait des subventions à l'exploitation des services de transport en commun va coûter 266 millions \$; la perte des revenus de la taxe d'amusement 25,5 millions \$; la fin des subventions aux MRC 7,6 millions \$; l'immatriculation des véhicules municipaux six millions \$; la perte des en-lieu de taxes pour les écoles primaires et secondaires 94,2 millions \$.

« Nous voulons tout simplement un réforme qui s'appuie sur une vision d'avenir et non sur un exercice comptable, a souligné M. Nicolet dans son message aux 8000 élus municipaux.

Des syndicats exigent une loi pour imposer l'équité des salaires

MONTREAL — Une coalition formée majoritairement de groupes syndicaux a réclamé, hier, une loi imposant l'obligation à tous les employeurs du secteur privé comme du secteur public, ayant une entreprise de petite ou de grande taille, de voir à mettre en place un programme d'équité salariale négocié avec leurs employés dans le but de corriger la discrimination salariale à l'égard des femmes.

par ROLLANDE PARENT de la Presse canadienne

Cette position de la Coalition en faveur de l'équité salariale a été présentée hier, devant la Commission des droits de la personne du Québec (CDPQ) qui entendait pour une deuxième journée, les 17 groupes s'étant intéressés à la question.

La Charte québécoise des droits reconnaît la légalité du principe du salaire égal pour un travail équivalent.

Depuis l'entrée en vigueur de la Charte, en 1976, l'application de ce principe s'est fait sur une base individuelle. Si une travailleuse juge qu'elle subit une discrimination salariale, elle dépose une plainte à la CDPQ.

À ce jour, environ 3500 travailleuses, du secteur manufacturier particulièrement, ont agi ainsi. Quelque 2000 femmes du secteur public ont fait de même.

Dans une étude publiée en décembre dernier, la Commission reconnaît que dans les causes tranchées en faveur des travailleuses, il s'agissait toujours de syndiquées alors que les statistiques démontrent que 70 % des travailleuses ne sont pas syndiquées.

Devant ces constatations, la CDPQ s'est prononcée en faveur d'une loi proactive (visant à remédier à l'inéquité salariale à l'égard des femmes par une démarche globale) et veut maintenant savoir ce qu'en pensent les travailleurs et employeurs.

D'où les trois jours d'auditions de lundi, hier et aujourd'hui.

Pour Raymonde Leblanc de la Confédération des syndicats nationaux, le temps est venu de forcer l'employeur par une législation à établir un programme d'équité salariale.

Une première étape pourrait consister à rendre publics tous les salaires des travailleurs d'une entreprise.

Il faudra également que l'employeur ait l'obligation de fournir sa politique d'emploi aux syndicats ou associations de salariés ou leurs représentants désignés.

Mme Leblanc est d'avis que la négociation des programmes d'équité salariale devrait se tenir séparément de la négociation.

« La valeur des emplois, généralement basée sur les qualifications, les efforts, les responsabilités et les conditions de travail, devra être examinée pour déterminer la valeur relative des emplois féminins en regard des emplois masculins », a-t-elle expliqué.

Le nouveau leader de l'information

Le matin, dès 5 h 45, focus sur Québec et la planète.



Claude Bédard
Sports



Jean-François Bertrand
Commentaires



Jacques Demers
Sports "Nordiques"



Claude Beauchamp
Circulation, faits divers



Pierre Turgeon
Informations locales



Robert De Serres
Informations nationales



Robert Gillet
Animateur

CJRP 1060
RADIO AM
La radio des Nordiques.

Il est notamment accusé de trois tentatives de meurtre

L'Inuit qui a saccagé Imiujaq restera détenu jusqu'au 4 avril

Jack Niviaxie, cet Inuit de 22 ans qui avait causé des dommages importants aux installations du petit village d'Imiujaq, a comparu, hier matin, devant le juge de la cour itinérante, à Poste-de-la-Baleine. Il a par la suite été transféré au centre de détention d'Amos, où il demeurera jusqu'au moment de sa nouvelle comparution, le 4 avril.

Jack Niviaxie a été accusé de trois tentatives de meurtre, de voies de fait, d'incendie criminel, de méfaits sur des biens publics et de plusieurs bris de probation.

Entre-temps, la vie reprend son cours tant bien que mal à Imiujaq. Des provisions sont arrivées par avion et un magasin général de fortune a été ouvert dans une roulotte. Des résidents ont pu aller se ravitailler dans les villages voisins, grâce à trois vols nolisés offerts par la corporation Makivik et le gouvernement régional des Inuit.

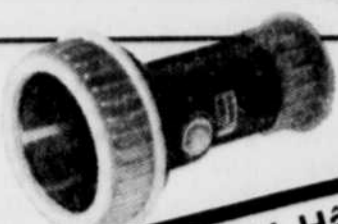
Le dispensaire, déménagé dans un autre local, offrirait tous ses services sur rendez-vous.

À la suite d'une dispute avec son amie de cœur, vendredi soir, l'homme en état d'ébriété a saccagé le dispensaire du village, la station de radio, le bureau de poste, l'édifice municipal et les bureaux d'Air Inuit. Il a par la suite mis le feu à la coopérative alimentaire, qui a été complètement détruite. Les dommages sont d'environ un million \$. Les résidents d'Imiujaq ont assisté, impuissants, à la furee de Niviaxie, qui a duré une bonne partie de la nuit.

■ Cigarettes mieux identifiées

(PC) — La contrebande de cigarettes coûte chaque année au gouvernement du Québec 25 millions \$ en pertes fiscales. C'est donc pour mieux contrôler la vente du tabac au Québec, que le ministre du Revenu, Raymond Savoie, a annoncé, hier à l'Assemblée nationale, une nouvelle mesure destinée à rendre beaucoup plus visible l'identification des paquets et des cartons de cigarettes dont les taxes ont été dûment acquittées. Ainsi, les paquets de cigarettes et les emballages de tabac préformé seront identifiés au moyen d'un ruban blanc, sur lequel il sera inscrit « Canada. Droit acquitté - Québec - Duty paid ». Les cartouches de cigarettes seront pour leur part identifiées par un timbre blanc, collé aux extrémités de l'emballage. On pourra lire « Québec » sur ce timbre.

Lampe de poche
rabais 32% **395**
Des heures de plaisir. S'éteint quand on relâche le bouton. 60-2289

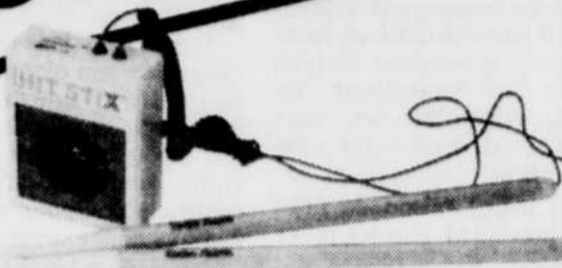


Épargnez jusqu'à 62%! Hâtez-vous pour un meilleur choix

Solde de jouets

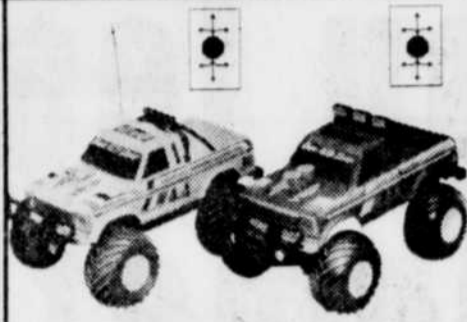
Le solde expire le 31 mars 1991

Baguettes
rabais 62% **995**
Jouez sans frapper de surface. 60-2295



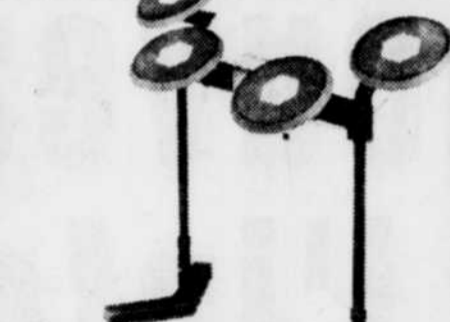
rabais 25% **2995**
39.95

Jeu de hockey sur glace
Boutons de commande à réaction rapide pour des parties passionnantes. 60-1099



rabais 25% **5995** ch.
79.95

Robustes camions 4 x 4
Commande 2 manettes et 2 fréquences pour tout terrain. 27 MHz (60-4057), 49MHz (60-4067)*



rabais \$26 **9995**
126.08

Batterie numérique
20 percussions différentes, commandes volume et tempo. 60-2341*



rabais 41% **3995**
68.07

Coupé Turbo "T"
Télécommande à 7 fonctions, robuste pare-chocs avant et boîte 2 vitesses. 60-4085



rabais 33% **1995**
29.95

Microphone pour amplifier votre voix. 60-2262



rabais 50% **995**
19.95

Ouvrez la porte du réfrigérateur: il grogne. 60-2303*



SOLDE FINAL
rabais 14% **2495**
29.15

Véhicule pour les dunes de 11" de long. 60-8031*



rabais \$25 **11995**
145.56

Le Turbo Tiger avec télécommande. 60-4087



SOLDE FINAL
rabais 17% **1995**
24.24

Jeu "Pizza". Faites autant de pizzas que vous pouvez. 60-9100



rabais \$27 **6995**
97.27

Le Blue Arrow tout terrain à traction 4 roues. Deux vitesses. 60-8030

RABAIS 31%. Répétition musicale. Un jeu qui met au défi la mémoire. 2 niveaux. 60-2152. Cour. 14.57. **solde 9.95**
RABAIS 41%. Jeu d'avion et tank à LCD. Vous êtes l'officier en charge. 60-2196. Cour. 16.95. **solde 9.95**
RABAIS 41%. Jeu d'autoroute à LCD. Vos talents de conducteur sont récompensés. 60-2222. Cour. 16.95. **solde 9.95**

RABAIS 21%. Sauvetage spatial à LCD. L'aventure vous attend dans l'espace. 60-2229. Cour. 12.60. **solde 9.95**
RABAIS 12%. Jeu de tir à LCD. Testez votre habileté sous le tir de l'ennemi. 60-2231. Cour. 19.43. **solde 16.95**
RABAIS 10%. Exploration spatiale. Jeu de table. Évitez l'ennemi et filez vers la victoire. 60-2232. Cour. 22.31. **solde 19.95**

RABAIS 10%. Base-ball de table. Menez votre équipe au championnat mondial. 60-2233. Cour. 22.31. **solde 19.95**
RABAIS 20%. Jeu Kung Fu à LCD. Combattez des guerriers dangereux. 60-2238. Cour. 12.59. **solde 9.95**
RABAIS 52%. Dinosaur télécommandé. Écartez-vous, il s'en vient. Avance et recule. 60-4042. Cour. 29.11. **solde 13.95**

RABAIS 48%. Nécessaire de beauté. 60-8900. Cour. 9.70. **solde 4.95**
RABAIS 14%. Billard de table. Aussi amusant que ceux des centres d'amusement. 60-9116. Cour. 29.18. **solde 24.95**
RABAIS 45%. Montre Kung Fu à LCD. 60-2243. Cour. 18.42. **solde 9.95**
RABAIS 39%. Jeu d'exploration spatiale. 60-2230. Cour. 16.54. **solde 9.95**

DEMANDEZ-LA VÔTRE!



Radio Shack

Le magasin ou détaillant participant Radio Shack le plus près est dans les pages blanches

*Stock en magasin seulement
Présélectionneurs non fournis, sauf mention contraire. Radio Shack dégage toute responsabilité relative aux erreurs d'illustrations et de prix. Il sera accordé une commande différée si un article est épuisé, sauf pour les articles en liquidation. Les prix indiqués ne comprennent ni la TPS ni, le cas échéant, la TVA applicable.

1350000\$

APPROX.

SAMEDI



C'EST JUSTE AU QUÉBEC QUE ÇA SE GAGNE!



Deux détenus preneurs d'otages sont tués en Saskatchewan

PRINCE-ALBERT (AFP) — Deux prisonniers, qui avaient pris trois otages dans le pénitencier de haute sécurité de Prince Albert, en Saskatchewan, ont été tués hier par balles, et un troisième a été arrêté par des gardiens qui ont donné l'assaut après 24 heures de vaines négociations.

Sept gardiens spécialement entraînés pour de telles opérations sont intervenus par la force après que les preneurs d'otages, armés

de couteaux, eurent menacé de casser les membres de leurs victimes. Les otages, un gardien et un prisonnier, ont été libérés. Le prisonnier avait été sérieusement battu.

Le troisième otage, un instructeur d'atelier, avait été libéré lundi soir, à un moment où les responsables du pénitencier pensaient qu'un dénouement pacifique était en vue. Mais les preneurs d'otages ont ensuite durci leurs positions, rendant l'assaut inévitable. « Nous n'avions pas le choix », a déclaré le gardien chef Jim O'Sullivan, en rendant compte de l'opération à la presse.

La prise d'otages avait débuté en début d'après-midi lundi dans le secteur des ateliers du pénitencier, après une bagarre entre détenus qui avait donné lieu à l'intervention d'un gardien.

Les trois preneurs d'otages, qui n'ont à aucun moment exprimé des revendications très précises, sont des condamnés à des peines allant de huit ans à perpétuité.

Homme armé maîtrisé au consulat d'URSS

MONTREAL (PC) — Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal ont utilisé un projectile en caoutchouc, hier, pour maîtriser un individu armé qui s'était introduit dans le consulat d'URSS à Montréal.

L'individu, qui en était à sa seconde tentative en autant de jours pour rencontrer le personnel consulaire, aurait également menacé

de se trancher la gorge.

Après une heure de discussions, les autorités du consulat ont fait appel à la police qui a dépêché sur les lieux des membres de l'escouade tactique.

Ceux-ci ont vainement tenté de convaincre l'homme de se rendre. Ils ont finalement réussi à le maîtriser vers 14 h après lui avoir lancé une balle en caoutchouc à la hauteur de l'estomac.

APPRENEZ L'ANGLAIS À TORONTO



Cours d'anglais en petits groupes avec hébergement en famille anglophone.

Cours en juillet et août pour jeunes de 13 à 17 ans.

Sessions chaque mois pour adultes

THE LANGUAGE WORKSHOP

Pour plus d'information, contactez Voyages Paradis.

VOYAGES PARADIS
Ligne sans frais Lévis
1-800-363-9824



Détenteur d'un permis du Québec
Dans la région de Québec:
Baie St-Paul 435-3545 Lévis 833-6823
Beauport 666-1616 Neufchâtel 842-4455
Charlebourg 627-0911 Rimouski 722-8722
Jonquière 547-6645 Sainte-Foy 659-6650
La Malbaie 665-3030 Sillery 688-1813
La Pocatière 856-5950 Vanier 681-0179
9 AUTRES AGENCES EN PROVINCE

L'homme, dont l'identité n'a pas été révélée mais qui serait âgé de 23 ans, s'est présenté au consulat un peu avant midi armé d'un couteau attaché au bout d'une tige de fer et d'une lame de rasoir retenue par des pinces-étau.

Selon un porte-parole de la police de la CUM, le sergent Michel Beauchamp, il se serait plaint de sa difficulté à vivre à l'extérieur et aurait demandé au personnel du consulat de l'aider à se réfugier dans un monde meilleur.

VOTRE FOURRURE AURA BESOIN DE NOS SOINS



Pour l'ENTREPOSAGE de votre fourrure, consultez le spécialiste ATELIER G.R. inc.

- confection
- réparation
- transformation
- fabrication de pelisses avec design personnalisé

ESTIMATION GRATUITE

Une assurance incluse couvrant votre fourrure en tout temps et en tout lieu

CUEILLETTE ET LIVRAISON SANS FRAIS

ATELIER G.R. inc. (418) 627-3809

2585, avenue Dumas, Québec

GRANDS FRÈRES GRANDES SOEURS DEMANDÉ(E)S

QUALITÉS REQUISES: stabilité, disponibilité et goût d'aider un enfant.

RÉMUNÉRATION: satisfaction de contribuer à l'épanouissement d'un enfant... et au vôtre.

Pour poser votre candidature, composez le

523-0131

On vous attend!

"ENRICHISSEZ UNE VIE... LA VÔTRE"

Les Grands Frères et Grandes Soeurs de Québec Inc.

Ce printemps, c'est Mazda

LES ÉDITIONS SPÉCIALES 323 et 626

vous attendent chez Chatel Automobiles, le concessionnaire à part.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE SANS FRAIS OU RABAIS ÉQUIVALENT

MAZDA 323 SE

- moteurs complets
- rétroviseurs extérieurs harmonisés à commande électrique
- poignées de portières harmonisées
- radio AM / FM ETR à lecteur de cassettes et quatre haut-parleurs
- pontet central complet avec porte-tasques
- volant à trois branches
- nouvelle garniture et sellerie SE
- transmission manuelle 5 vitesses

10 580\$*



MAZDA 626 SE

- siège à réglages multiples
- volant inclinable
- radio AM / FM avec lecteur de cassettes
- jantes en alliage de 14 po
- moteur 2.2 litres
- suspension entièrement indépendante
- verrouillage central
- transmission manuelle 5 vitesses

14 315\$*



* Rabais Mazda inclus, transport, préparation et taxes en sus



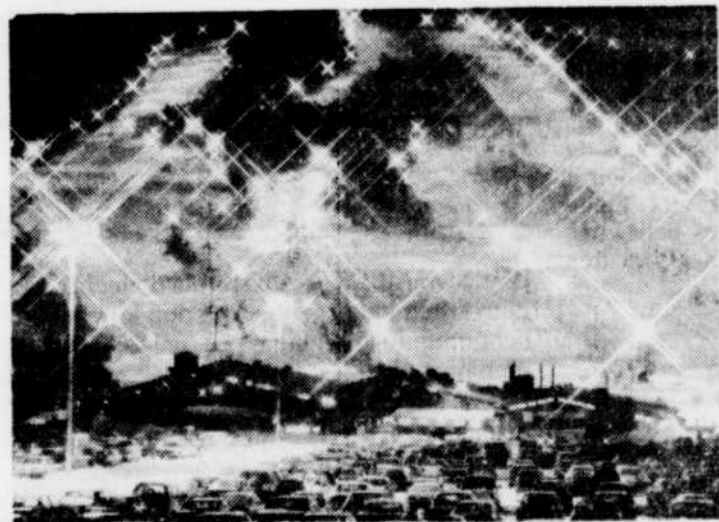
Détenteur 4 années consécutives du Cercle d'excellence Mazda

Chatel Automobiles Ltée

1350, Bouvier (Québec) 628-6336

NOUS METTONS L'ÉPAULE À LA ROUE

Une seule étoile brille encore!



Stoneham vous offre encore la possibilité de pratiquer le ski en soirée et ce, jusqu'au samedi 30 mars.

Profitez de tarifs réduits, de 15 h à la fermeture: 16 ans et plus: 10\$ 7 à 15 ans: 5\$



Stoneham

... c'est le ski !

RENSEIGNEMENTS:

(418) 848-2411 / 1-800-463-6888



POUR CONTRER LA PLUIE: L'IMPER DE POLY-COTON BROSSÉ



Le printemps est enfin arrivé: la saison des journées ensoleillées ainsi que celle des averses. Venez chez BOVET admirer nos collections de la saison printanière, parmi lesquelles vous trouverez nos superbes imperméables PIER 91 de poly-coton brosse de première qualité. L'imper PIER 91 séduit par sa coupe et ses lignes qui en font un vêtement que les élégants recherchent et qui reflète vraiment une allure chic et distinguée. Chaque détail révèle un travail soigné et méticuleux. Modèle à devant droit, avec ceinture. Teintes de champignon ou vert. Pour hommes de toutes tailles: Tailles courtes 36-44; moyennes 38-56; élancées 40-52

À partir de 185\$

BOVET vous offre un service de retouches dans chacun de ses magasins.



Place Ste-Foy 653-6255

Galeries de la Capitale 627-5730

Place Fleur de Lys 522-4057

LE MONDE

Les 4 pirates tués voulaient la libération du mari de Bhutto

SINGAPOUR (Reuter, AFP, AP, CP) — Un commando des forces armées de Singapour a donné l'assaut aujourd'hui à un Airbus des Singapore Airlines dont quatre pirates de l'air pakistanais avaient pris le contrôle pendant neuf heures et les quatre hommes sont morts, a annoncé un porte-parole du gouvernement.

Les pirates de l'air s'étaient emparés de l'Airbus hier lors d'un vol entre Kuala Lumpur et Singapour. Ils réclamaient la libération d'Asif Ali Zardari, l'époux de l'ancien premier ministre Benazir Bhutto, demande qui avait été rejetée par le gouvernement pakistanais.

«À la fin, les pirates non seulement devenaient violents, mais ils avaient entamé un compte à rebours. La décision a dès lors été

prise de lancer une opération», a expliqué le porte-parole lors d'une conférence de presse. Il a ajouté que l'ensemble des 118 passagers et onze membres d'équipage encore à bord étaient sains et saufs.

Deux membres d'équipage avaient quelques heures auparavant réussi à s'échapper de l'appareil. Légèrement blessés, ils ont été admis à l'hôpital général de Singapour, a-t-on appris auprès de cet établissement.

Le porte-parole a précisé que

l'assaut en l'air d'un commando des forces armées avait été donné à 6h50, heure locale, après huit heures de négociations ininterrompues. Invoquant des raisons de sécurité, il n'a pas voulu donner de précision sur l'opération.

Selon un diplomate pakistanais en poste à Singapour, au moins deux des pirates appartiendraient au groupe Al Zulfikar, du nom de l'ancien premier ministre exécuté Zulfikar Ali Bhutto, père de Benazir Bhutto, dit-on à Islamabad, dans l'entourage du gouvernement pakistanais.

Les pirates, qui ont réclamé que le haut commissaire (ambas-

sadeur) du Pakistan à Singapour viennent les rencontrer, ont déclaré être membres du Parti du peuple pakistanais (PPP) de Mme Bhutto, qui a été chassé du pouvoir en août dernier.

Le Parti populaire pakistanais (PPP) de Benazir Bhutto a rejeté tout lien avec les pirates. «Le Parti populaire pakistanais n'a rien à voir avec de telles activités. Le PPP est un parti fédéral démocratique et il ne peut imaginer de telles choses. Nous sommes un parti démocratique pacifique et nous croyons profondément en la paix», a déclaré à Karachi le secrétaire général adjoint du PPP, Nabi Dad Khan.

«Je condamne fermement le détournement. Je condamne cet acte parce que les pirates, quels qu'ils soient, jouent avec des vies humaines», a-t-il ajouté peu avant le dénouement du détournement.

Le gouvernement pakistanais avait aussi rejeté la demande de libération d'Asif Ali Zardari, l'époux de Benazir Bhutto. L'agence officielle pakistanaise APP a indiqué que «le gouvernement ne cédera pas à la pression du terrorisme».

L'homme d'affaires Asif Ali Zardari, âgé de 37 ans, qui avait épousé Benazir Bhutto en décem-

bre 1987, est détenu à Karachi (sud du Pakistan) et doit être jugé par une cour spéciale sous une dizaine de chefs d'accusation, dont ceux de fraude bancaire et complicité d'enlèvement. Asif Ali Zardari a déclaré qu'il était victime d'un coup monté de la part des adversaires politiques de Benazir Bhutto.

En mars 1981, rappelle-t-on, un des frères de Benazir Bhutto, Murtaza Bhutto, avait été accusé d'avoir ordonné le détournement d'un Boeing des Pakistan International Airlines (PIA) entre Karachi et Peshawar, pour obtenir la libération de 92 prisonniers politiques pakistanais.

En Bref

■ Un enfant US sur huit...

WASHINGTON (AFP) — Un enfant américain sur huit ne mange pas à sa faim, indique une étude publiée hier et réalisée par un groupe privé auprès de 2335 familles. Les familles de ces 5,5 millions d'enfants ne peuvent dépenser que 68 cents par personne et par repas après avoir payé leur loyer, affirme le rapport du « Food Research and Action Center ».

■ Une affaire de famille

DETROIT (AFP) — Un soldat américain, dont le meurtre à son retour du Golfe avait suscité un débat sur la sécurité dans les villes aux États-Unis, aurait été tué par son beau-frère de 19 ans. Il a été arrêté, a annoncé la police ainsi que la femme du soldat. Selon deux journaux de Detroit (Michigan), c'est pour une histoire d'argent qu'Anthony Riggs (22 ans) a été abattu, une importante assurance-vie ayant été souscrite avant son départ pour le Golfe.

■ Un mari violeur écope

LONDRES (AFP) — Un homme reconnu coupable du viol de son épouse a été condamné hier à cinq ans de prison par un tribunal anglais. Il s'agit de la première condamnation de ce type depuis qu'une décision de la Cour d'appel de Londres a admis, il y a deux semaines, qu'il pouvait y avoir viol entre époux. L'homme, âgé de 33 ans, avait violé son épouse sous la menace d'un couteau.

■ Les policiers de l'autruche

LOS ANGELES (AFP) — Quatre policiers blancs inculpés pour violences après le passage à tabac d'un Noir ont plaidé non-coupable hier devant un juge de Los Angeles (Californie). La vidéo de cette scène ainsi que les propos tenus par les policiers alors qu'ils frappaient à terre de 56 coups de matraque un automobiliste noir a déclenché un débat aux États-Unis sur les violences policières, en particulier vis-à-vis des minorités.

■ Des cabines à oxygène

MEXICO (AFP) — Le Mouvement écologiste mexicain (MEM) compte installer dès le mois prochain des cabines à oxygène dans Mexico pour aider la population à affronter la pollution atmosphérique. Pour 5000 pesos (1,5 \$), les habitants de Mexico affectés par des problèmes respiratoires pourront respirer dans ces cabines 40 secondes d'oxygène et se faire délivrer un diagnostic pulmonaire.

■ Les séismes dominicains

WASHINGTON (Reuter, AFP) — Deux séismes se sont produits hier au large de la République dominicaine à environ 200 km de la capitale, Saint-Domingue, a annoncé l'observatoire géologique américain. Les séismes, qui ont atteint la magnitude 5,8 sur l'échelle ouverte de Richter, ont été ressentis dans la République dominicaine et à Porto Rico, selon l'observatoire dont les premières informations ne font état ni de dommages, ni de victimes.



Le colmatage des puits du Koweït

Une équipe de spécialistes américains était à colmater hier un premier puits du Koweït saboté par l'occupant irakien pendant les derniers jours de la guerre du Golfe. Américains, Canadiens et Britanniques participent à cette opération d'envergure. Les Irakiens ont complètement saccagé 600 puits et en ont endommagé 100 autres, ce qui occasionne au Koweït une perte de six millions de barils de pétrole par jour valant 100 millions \$. Par ailleurs, alors que des Palestiniens réfugiés en Jordanie révélaient avoir été torturés par des Koweïtiens, l'équipe de l'ONU enquêtant sur les violations des droits de l'Homme au Koweït pendant l'occupation irakienne a indiqué hier qu'elle pourrait prolonger son séjour dans l'émirat en raison de ses difficultés à colliger des informations fiables.

Le nord aux Kurdes

Entretemps, le chef kurde Jalal

Talabani, une des bêtes noires du régime de Saddam Hussein, a regagné hier le nord de l'Irak, dont de vastes régions, selon Washington, sont désormais contrôlées par l'insurrection kurde.

Le département d'Etat américain a confirmé hier la prise de Kirkouk par les rebelles. Le porte-parole du Pentagone, M. Pete Williams, a par ailleurs indiqué que les troupes gouvernementales irakiennes semblaient engagées dans des manœuvres de regroupement au Kurdistan.

Une radio de l'opposition irakienne, la «Voix de l'Irak libre», a affirmé que des hélicoptères avaient bombardé hier la ville de Kirkouk, faisant plusieurs morts parmi la population, et que la ville avait en outre été pilonnée à l'artillerie de longue portée. «Il semble que l'armée se prépare à lancer une offensive contre la ville», a ajouté la radio.

Les forces fidèles au régime de M. Saddam Hussein ont aussi renforcé «leur contrôle» sur le sud du pays hier, a ajouté M. Williams. Des combats violents ont été observés ces deux derniers jours à As Samawah et As Shuyukh, deux villes situées sur le cours inférieur de l'Euphrate. A Kerbala, une partie du quartier des affaires a été dévastée par les combats, a-t-il déclaré.

Selon M. Williams, environ 900 soldats irakiens se sont rendus ces derniers jours aux forces américaines en Irak. Cela porte à 63 000 le nombre total de prisonniers de guerre irakiens. Environ 2800 ont été rapatriés en Irak, a dit le porte-parole.

La famille de Menem accusée de trafic de drogue

BUENOS AIRES — À six mois d'élections partielles, le gouvernement argentin, qui doit lancer son dixième plan économique la semaine prochaine, paraît de plus en plus embarrassé par les «révélations» impliquant la famille du président Carlos Menem dans un réseau international de trafiquants de drogue.

par GILLES BERTIN
de l'Agence France Presse

A plusieurs reprises, l'hebdomadaire espagnol *Cambio 16* a affirmé qu'un juge de Madrid, M. Baltazar Garzon, enquêtait sur les activités de plusieurs membres de la famille de l'épouse (Zulema Yoma) du président argentin, mis en cause par un trafiquant de drogue actuellement en prison en Espagne et un autre incarcéré à Montevideo (Uruguay).

Le «Narco-gate» fait scandale en Argentine. La presse et la télévision y consacrent chaque jour une très large place, rappelant la démission en janvier dernier d'Emir Yoma, beau-frère et conseiller du président Menem, à la suite d'une lettre de l'ambassadeur des États-Unis se plaignant de tentatives de corruptions de la part de hauts fonctionnaires.

Selon «Ignacio», un repenté panaméen qui coopère avec la justice espagnole, cité par *Cambio 16*, la belle soeur du président, Amira Yoma, qui est secrétaire à

la présidence, aurait fait plusieurs voyages de Buenos Aires à New York transportant chaque fois environ 10 millions \$.

Amira, la soeur de l'épouse (Zulema Yoma) du chef de l'Etat argentin, bénéficiait de la protection de son ex-mari Ali Ibrahim, d'origine syrienne comme la famille Menem, qui était responsable des services de douanes de l'aéroport d'Ezeiza (30 km de Buenos Aires).

Pour sa part, l'ex-fonctionnaire argentin Karim Yoma a qualifié hier de «mercenaires» et de «terroristes» les journalistes de la revue espagnole qui, selon lui, font partie d'une campagne visant à salir le prestige de l'Argentine. Ils cherchent à «détruire par des calomnies les valeurs morales de certaines familles du pays», a-t-il déclaré hier l'agence de presse *Noticias Argentinas*.



Carlos Menem et sa femme Zulema Yoma pendant la campagne présidentielle de 1989 en Argentine.

reconnu posséder la double nationalité argentine et espagnole.

De son côté, le président Menem avait affirmé la semaine dernière qu'il était sûr de l'honnêteté de la famille Yoma et a dénoncé «une campagne internationale anti-argentine».

Le gouvernement semble préoccupé par ces «révélations» qui surviennent alors que le ministre de l'Economie, M. Domingo Cavallo, lance le 1er avril son plan

économique (le dixième depuis vingt mois), comportant une série de mesures nécessitant la confiance des investisseurs locaux et étrangers, soulignent les observateurs.

Dans les milieux gouvernementaux, on accuse volontiers certains radicaux (opposition) d'être à l'origine de cette «campagne», à six mois seulement d'importantes élections partielles (députés, gouverneurs, maires).

Les services secrets argentins (SIDE) cherchent à localiser «les fuites» dans l'administration centrale et dans plusieurs ambassades, a-t-on appris de source informée.

Par ailleurs, les autorités uruguayennes semblent s'inquiéter pour la sécurité d'un des ténors clés du juge Garzon, Ramon Puente, un Cubain actuellement incarcéré dans la prison de Maldonado à Montevideo.

Selon la DEA (Drug Enforcement Agency) Montevideo, connue pour son secret bancaire, est l'une des places financières de la région qui sert à blanchir l'argent du cartel de Medellín.

Par ailleurs, après diverses tentatives de conciliation, la première dame d'Argentine Zulema Yoma, qui avait été interdite de séjour, il y a un an, par décret à la résidence du président, a décidé lundi de déposer une demande en divorce.

Mme Zulema Yoma de Menem se voit dans l'obligation de prendre cette décision «devant la situation insupportable» dans laquelle elle s'est retrouvée avec ses enfants, a indiqué son porte-parole. Elle a l'intention d'accuser son mari d'«infidélité» et d'«injures graves».



Après 23 ans de pouvoir, le président Moussa Traoré a été arrêté.



Infographie, AP / LE SOLEIL



L'auteur du coup d'Etat, le lieutenant-colonel Amadou Touré.

L'un des derniers dictateurs africains tombe

Vers la démocratie au Mali

BAMAKO (Reuter, AP, AFP) — L'armée malienne a pris le pouvoir dans la nuit de mardi à mercredi à Bamako et promis la démocratie et le multipartisme à une population traumatisée par quatre jours d'insurrection populaire qui ont fait plus de 150 morts, dont 30 encore lundi.

Les militaires qui avaient tiré sur la population ont arrêté Moussa Traoré, un de leurs pairs, au pouvoir depuis son coup d'Etat militaire d'il y a 23 ans à Bamako, et ont formé un Conseil national de réconciliation (CNR) de 17 membres avec à leur tête le lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré, 42 ans, formé en France et qui dirige les unités parachutistes maliennes.

Au cours du putsch, 40 personnes ont d'abord été tuées, 19 autres hier matin et 200 environ ont été blessées, selon des sources médicales. Parmi les morts se trouvent le ministre de l'Éducation nationale Bakary Traoré et le beau-frère du président malien, Mamadou Diarra, dont les corps amenés à l'hôpital Gabriel Touré ont été brûlés par la foule qui les a sortis du bâtiment. Du pillage a marqué cet événement.

Le colonel Touré a promis que

les militaires s'associeraient à des civils au sein d'un CNR élargi. « Nous ne sommes pas venus pour rester. Nous organiserons des élections démocratiques libres et justes au moment opportun », a-t-il déclaré à une équipe de télévision française.

Le général Traoré, l'un des derniers tenants de la dictature du parti unique en Afrique, a été arrêté avec son épouse en l'absence de résistance et placé en détention dans une base de parachutistes des environs de Bamako, a précisé la radio.

À l'issue d'une première rencontre entre les putschistes et les représentants démocratiques maliens hier matin, les militaires sont convenus d'autoriser la formation d'un gouvernement de transition.

Radio-Bamako a précisé que la Constitution avait été suspendue, les aéroports — celui de Bamako-Sénoua a été rouvert hier soir — et les frontières terrestres fermés. Les communications (téléphone,

télex) ont été brièvement coupées. Elles ont été rétablies dans le courant de l'après-midi. Un couvre-feu nocturne, imposé vendredi dernier mais levé lundi par Moussa Traoré, a été rétabli.

L'Union démocratique du peuple malien (UDPM), le parti unique de Moussa Traoré qui devait tenir un congrès demain à Bamako en vue de « l'ouverture » vers le multipartisme, ainsi que le gouvernement, ont été dissous, a précisé la radio.

Dans un discours à la nation diffusé régulièrement par la radio, le colonel Touré a dénoncé « l'obstination du régime de Moussa Traoré à se maintenir au pouvoir par tous les moyens ».

Me Demba Diallo, président de la Ligue malienne des droits de l'Homme, qui a été au cœur de l'opposition à la répression du gouvernement Traoré dès vendredi dernier, a déclaré que le Mali est « à l'heure du renouveau ». L'annonce du coup d'Etat militaire a suscité des scènes de liesse à Bamako pendant la majeure partie de la journée d'hier. La France et l'Allemagne et les États-Unis ont dit espérer une démocratisation rapide du Mali.

★ AUBAINE ÉTOILE EATON ★

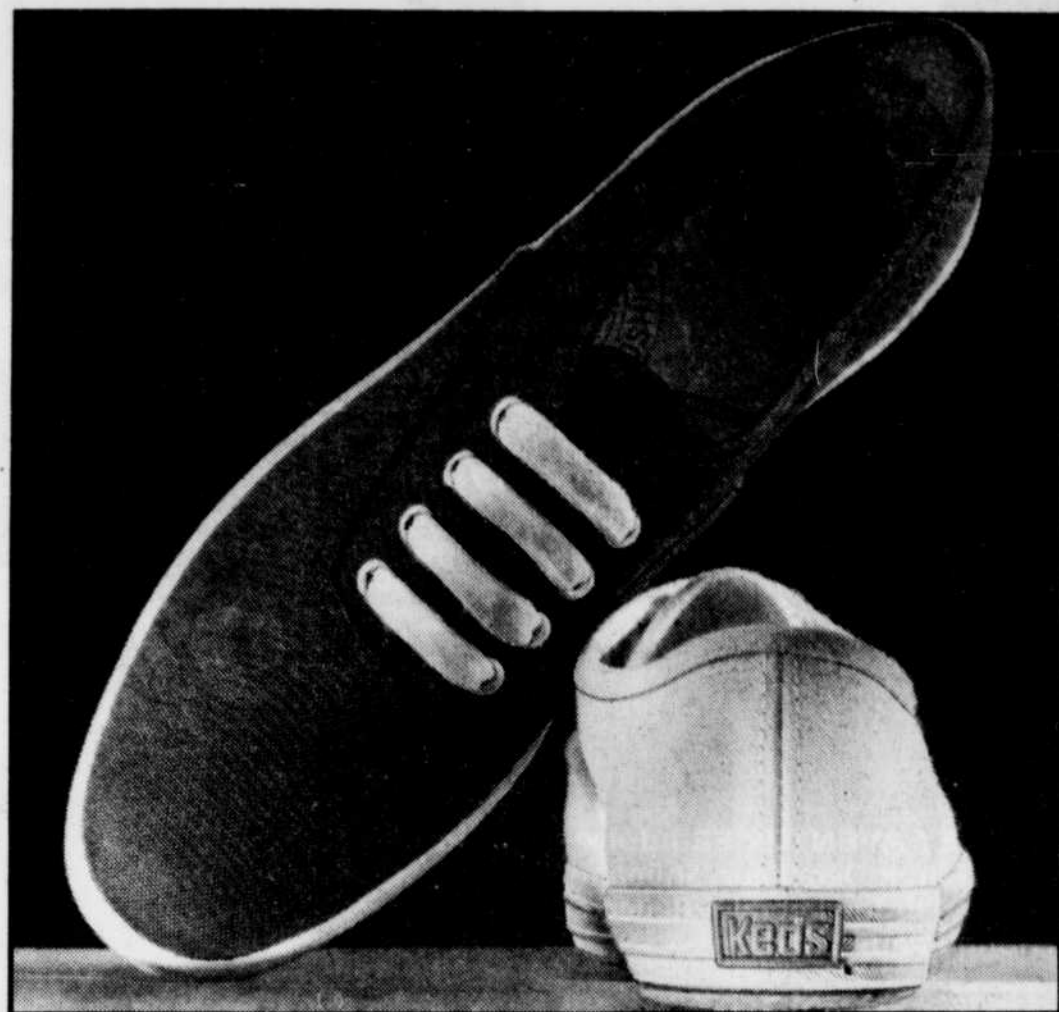
Premiers au fil d'arrivée: Les «Champion» de Keds

Voici les célèbres souliers de toile Keds avec l'étiquette bleue. Eaton vous présente ces chaussures mode à un tel bas prix que vous pourrez en profiter pour vous en procurer deux paires!

19⁹⁹ la paire

Avec semelle intérieure et voûte plantaire coussinées, absorbant bien les coups. Blanc ou noir. Pointures: 6 à 9 et 10, avec demies.

Rayon 238



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

★ AUBAINE ÉTOILE EATON ★

UNE CHANCE UNIQUE!

IMPERS ET VESTES

CROYDON
49⁹⁹ ch.

Procurez-vous-en plusieurs, à ce prix!

Venez vite chez Eaton, pour profiter de cette occasion exceptionnelle! Voyez notre superbe sélection de modèles printaniers pour hommes, dans les nouveaux tissus et coloris de la saison. Mais il faudra faire vite, pour obtenir le meilleur choix!

Choix incomplet de tailles, couleurs et modèles dans l'un ou l'autre magasin.

Rayon 229.

(Achats en personne seulement.)



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

FAITES D'EATON VOTRE premier CHOIX



POUR COUGAR

Un saut mode

40⁰⁰ la paire

Vous êtes à l'affût de chaussures de qualité à d'excellents prix? Arrêtez la chasse! Les achats avantageux Eaton signifient que nous sommes constamment aux aguets afin de vous offrir des prix compétitifs en tout temps. Voyez plutôt ces remarquables modèles de la collection Cougar.

1. «Christie», sandales à multiples lanières. Confortable semelle flexible. Multi-brun seulement. Pointures 6 à 9 avec demies et 10.

2. «Dart», sandale à enfiler avec deux élastiques pour plus de confort. Noir ou multi-cannelle. Pointures: 6 à 8½, 9 et 10.

Rayon 238.

Tous les magasins Eaton du Québec sont ouverts Vendredi Saint 29 mars et samedi 30 mars. Ils seront fermés le 1er avril, lundi de Pâques.

POUR LA QUALITÉ ET LES PRIX

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Le Gabon souhaite plus d'échanges avec le Québec

La carte du multipartisme que joue désormais le Gabon constitue un atout majeur dans le renforcement de ses liens économiques avec le Canada et le Québec, en particulier. C'est la conviction exprimée par le ministre des Droits de la personne et des Relations parlementaires, M. André M'ba Obama, lors d'une récente visite au SOLEIL.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Ce n'est que l'an dernier, après 30 ans d'indépendance et 23 ans de monopartisme, que ce pays d'Afrique équatoriale de 1,2 million d'habitants a pris, sous la pression populaire, le virage du pluralisme

politique.

C'est là un gage de stabilité politique auquel sont sensibles tous les investisseurs, croit M. Obama. Celui-ci opine qu'un système politique à parti unique et respect des droits fondamentaux « font rarement bon ménage ».

C'est d'ailleurs pour répandre la bonne nouvelle et rassurer Ot-

tawa et le Québec quant au respect des libertés individuelles que le titulaire du nouveau portefeuille des Droits de la personne du Gabon était récemment de passage au Canada.

Tous les nuages ne sont pas dissipés pour autant dans ce pays producteur de pétrole, membre de l'OPEP. Accompagné de l'ambassadeur de son pays au Canada, M. Jean-Robert Odzaka, le ministre a fait état de rentrées de devises beaucoup moindres que prévu pour l'année en cours à cet égard.

Avec le concours du Fonds monétaire international (FMI), a-t-il expliqué, les prévisions budgétaires avaient été établies sur la base de 25 \$ le baril de brut. Or, le

prix a plongé à environ 17 \$. Un manque à gagner de nature à créer à nouveau de l'agitation sociale, car « les attentes légitimes de la population sont énormes ».

Le Gabon entend donc faire face à la situation par un réajustement de sa dette extérieure de 3 milliards \$, dont 10 % seulement a été consenti par des institutions bancaires, le reste par des gouvernements. Ainsi, le gouvernement espère-t-il ne pas déroger aux priorités d'investissements qu'il s'est fixées dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure routière.

Diplômé de Laval en sciences politiques, M. Obama connaît bien le Québec, « ce pays généreux et

ouvert ». Bien informé du débat constitutionnel, il souhaite, sans se commettre davantage, que les Québécois face à leur avenir « prendront les décisions qui correspondront le mieux à leurs besoins ».

Il croit d'ailleurs que la communauté de langue est de nature à faciliter les échanges économiques et commerciaux entre la province et son pays où déjà des firmes d'ici sont présentes.

Il était d'ailleurs tout heureux d'annoncer la signature d'un contrat de 53 millions \$ en vertu duquel la firme Vibec, de Victoria-ville, construira deux hôpitaux et procédera à l'agrandissement du ministère des Affaires extérieures, dans la capitale, Libreville.



Le ministre gabonais des Droits de la personne, André M'ba Obama.

Manoir Richelieu

FORFAIT

JOYEUSES PÂQUES

2 jours / 2 nuits
30, 31 mars 1991

231\$ Occ. simple **166\$** Occ. double **141\$** Pers. add.

Incluant 2 couchers, 2 soupers (30, 31 mars), petit déjeuner du 1er avril, le brunch du 31 mars - TPS non incluse

Par personne pour la durée du séjour

Pour réservation: **1 (800) 463-2613**

LE JEU VIDEO CHIK

LA JUNGLE

Super mario

vous entraînent dans le labyrinthe excitant du jeu vidéo en direct!

Notez les codes d'accès divulgués dans les émissions "LA JUNGLE" à 7 h 45 et "SUPER MARIO" à 16 h 45 et préparez-vous à affronter les épreuves du JEU VIDEO-CHIK, la toute première promotion radiophonique interactive.

99 \$ à chaque jeu

Plus de **7 000 \$** à gagner.

CHIK 99

Les règlements sont disponibles à CHIK-99.

Spéciaux en vigueur du lundi 25 mars au dimanche 31 mars 1991 inclusivement.

<p>CÉLERI Produit de la Californie, grosseur # 24</p> <p>67¢ chacun</p>	<p>BROCOLI Produit de la Californie, grosseur # 14</p> <p>1 47 chacun</p>
<p>LAITUE EN POMME Produit de la Californie, grosseur # 24</p> <p>87¢ chacune</p>	<p>CONCOMBRE ANGLAIS Produit de l'Ontario, grosseur "moyen"</p> <p>97¢ chacun</p>
<p>CHAMPIGNONS Blancs, frais, de l'Ontario</p> <p>97¢ chopine</p>	<p>POIRES BARTLETT Produit de l'Argentine, "mûries à point"</p> <p>97¢ livre</p>
<p>CANTALOUPE Produit des États-Unis</p> <p>97¢ chacun</p>	<p>MELON MIEL Produit des États-Unis, grosseur # 9</p> <p>1 47 chacun</p>
<p>PATATES 10 LIVRES Produit du Québec</p> <p>1 17 sac de 10 livres</p>	<p>ASPERGES FRAÎCHES Produit de la Californie</p> <p>1 47 livre</p>
<p>CAROTTES 5 LIVRES Produit des États-Unis</p> <p>1 97 cello 5 livres</p>	<p>TOMATES ROUGES Produit des États-Unis, grosseur 6x6, pré-emballées</p> <p>97¢ livre</p>
<p>EPINARDS Produit des États-Unis</p> <p>97¢ cello</p>	<p>NOIX DE COCO Produit de la République Dominicaine</p> <p>37¢ chacune</p>

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084	ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344	SAINTE-FOY 3440, de la Perade 657-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909	LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526	BEAUPORT 244, Stephanie 661-7997	CHARLESBOURG 4145, 1re Avenue 622-2291
---	--	--	---	--	--	--

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Ouverture d'un dialogue historique sur l'avenir de l'Ulster

ACURA. Les 4 vérités*

(1) L'auto.



(2) Le prix. À partir de **14 444\$****

(3) L'appréciation.  4 années consécutives, le plus haut taux de satisfaction du consommateur.

(4) Nous célébrons notre quatrième anniversaire.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES ACURA



ACURA
UNE DIVISION DE HONDA CANADA INC.

ACURA OPTIMA
4901, boul. des Galeries
QUÉBEC
622-8180

* GARANTIE 3 ANS OU 100 000 KM. ** TAXES ET FRAIS DE TRANSPORT EN SUS. VALABLE JUSQU'AU 29 MARS 1991

LONDRES (AFP, Reuter, AP, NYTNS) — Le ministre britannique à l'Irlande du Nord, M. Peter Brooke, a annoncé hier l'ouverture historique dans quelques semaines d'un dialogue multipartite sur l'avenir de l'Ulster, une tentative sans précédent depuis 1974 pour mettre fin à la violence sectaire et au terrorisme dans la province.

«Il existe désormais une base pour des discussions politiques officielles», a déclaré M. Brooke à la Chambre des Communes, après plus d'un an de contacts exploratoires pour réunir autour d'une table de négociations les protagonistes du conflit irlandais.

M. Brooke a précisé que le gouvernement de la République d'Irlande serait associé à ces discussions, acceptées par toutes les formations politiques d'Ulster après 14 mois de difficile préparation. Le Sinn Féin, aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), sera cependant exclu des pourparlers parce qu'il a refusé de renoncer à la violence.

Dans un premier temps, a indiqué le ministre, des contacts bilatéraux seront organisés entre les quatre formations politiques qui représentent les 600 000 catholiques et les 900 000 protestants d'Ulster pour préparer une séance plénière, présidée par le ministre britannique, puis des discussions entre un nouvel organisme représentatif de l'Ulster et Londres.

Des discussions s'ouvriront ensuite entre les représentants de la province et le gouvernement de Dublin. La troisième phase consistera en des pourparlers entre Dublin et Londres.

Ces discussions ont d'abord

pour objet de définir une formule de «dévolution» des pouvoirs dans la province, administrée directement par Londres depuis 1972, probablement sous la forme d'une assemblée régionale élue.

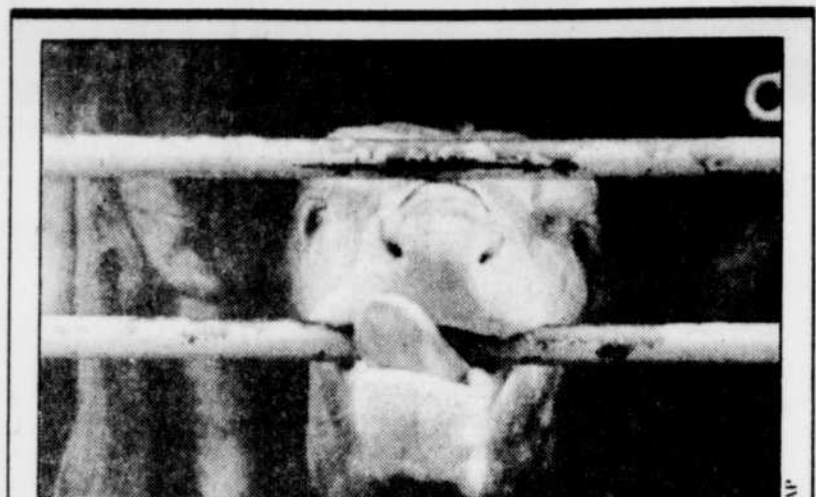
Elles devraient surtout déboucher sur le remplacement de l'Accord anglo-irlandais de 1985, qui régit la coopération entre les deux pays, par un nouvel accord «plus large et plus populaire». Les pro-

testants avaient farouchement combattu l'Accord anglo-irlandais, qui donnait pour la première fois à Dublin un droit de regard sur les catholiques de l'Ulster.

M. Brooke décidera seul de la date de la participation du gouvernement irlandais dans les discussions. Pour la première fois depuis 20 ans, des unionistes parleront publiquement avec des représentants de Dublin.

Depuis 15 ans, toutes les tentatives de dialogue ont échoué, en raison du terrorisme de l'IRA et de l'intransigence des unionistes.

M. Brooke a reçu les félicitations des députés, toutes tendances confondues.



Une grève mordante

Cette vache prenait une morsée à la frontière italo-yougoslave de Trieste où des milliers de camions étaient bloqués ces derniers jours par une grève de douaniers. D'innombrables animaux de ferme sont ainsi morts de suffocation ou de soif pendant le blocus.



Plus de 320 ans à vous offrir qualité et service, avec en plus notre garantie de remboursement!

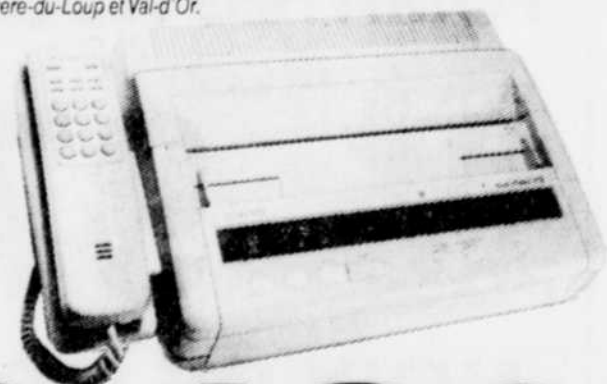
MISE AU POINT SUR LES RABAIS DE SANYO!

50 \$ DE RABAIS

TÉLÉCOPIEUR AUTOMATIQUE

À la maison comme au bureau, notre télécopieur fera des merveilles pour vous! Réduction automatique des documents grand format expédiés, alimentation de 5 feuilles à la fois, reproduction en 16 demi-tons possibles, combiné téléphone intégré, etc. Garantie de 2 ans. N° Sanfax 75. Ord. 699,99. Solde 649,99 ch.

Appareils de communication, rayon 693. Magasins exceptés: Jardins Dorval, Carrefour Laval, Chicoutimi, Rivière-du-Loup et Val-d'Or.



649,99

100 \$ DE RABAIS

CAMÉSCOPE SANYO, 8MM, AVEC MISE AU POINT NUMÉRIQUE

Voilà un fidèle compagnon que vous aimerez avoir avec vous lors de vos réceptions, quand bébé fera ses premiers pas, sa première joute de hockey... des moments inoubliables! Téléobjectif 8x avec fonction macro pour des gros plans dignes des pros, tête d'effacement flottante, visionnement, inscription de la date et de l'heure et compteur de temps réel. N° VMD6. Ord. 899,99. Solde 799,99 ch.

Appareils électroniques, rayon 681.



799,99

**ÉQUIPEZ-VOUS
AVANT LE
20 AVRIL 1991!**

Gorbatchev à l'attaque

MOSCOU (AFP, Reuter) — M. Mikhaïl Gorbatchev a proposé que le nouveau Traité de l'Union soit signé par les républiques soviétiques en « avril-mai », mais il a également envisagé la sortie de l'URSS de certaines républiques, dans une interview télévisée hier.

Estimant que les résultats du référendum ont une « signification énorme » et qu'ils ont amené à « une nouvelle situation », il juge nécessaire « d'accélérer le processus de signature du nouveau Traité de l'Union ». Il pourrait être signé « dès avril-mai », de souligner M. Gorbatchev.

C'est la première intervention publique de M. Gorbatchev depuis le référendum du 17 mars, dont les résultats officiels rendus publics hier font état de 76,4 % de votes favorables à « une Union renouvelée de républiques souveraines ».

Interrogé sur l'éventualité où des républiques refuseraient cette union, M. Gorbatchev a répondu: « Les républiques qui se trouveront en dehors (de l'Union) et qui s'engageront dans ce processus, je pense pendant quelques années, construiront leurs relations avec l'Union sur la base des relations internationales, des relations inter-étatiques ».

Mikhaïl Gorbatchev a en outre dénoncé « la position accusatrice constante à l'égard du centre » adoptée par la direction de la Fédération de Russie au sein de laquelle, selon lui, « tous ne partagent la position du maintien de l'Union comme Fédération ». Or, a poursuivi le président soviétique, « les Russes se sont prononcés pour l'Union ».

Sans nommer Boris Eltsine, le président du Soviet suprême de Russie, M. Gorbatchev a exprimé l'espoir que les travaux du Congrès des députés russes, qui s'ouvrent demain, permettront de définir avant tout une « ligne politique dans les intérêts des Russes et de notre État multinational ».

Malgré l'interdit de manifester à Moscou d'ici trois semaines, le mouvement réformateur pro-Eltsine a décidé de manifester quand même demain.

D'autre part, M. Gorbatchev a assuré que le conflit avec les mineurs, en grève depuis quatre semaines, « pourrait être réglé dans les prochains jours ». « Une réunion pourrait avoir lieu au cabinet des ministres dès le 2 avril, avec des représentants des collectifs de mineurs de diverses régions, et ensuite avec le président », a précisé M. Gorbatchev.

Les mineurs ont ignoré hier l'injonction du Parlement qui leur a « ordonné » dans la matinée de suspendre immédiatement leur grève, et ils ont décidé de poursuivre leur mouvement.

Satisfaction garantie.



On peut s'y fier!

Lettres d'amour

C I V I C

Amour et Civic. Deux mots de cinq lettres qui illustrent la relation que les québécois entretiennent avec une certaine voiture.

Pour la deuxième année consécutive, vous faites de la Honda Civic la voiture la plus vendue au Québec. La raison? Vous exigez l'absolu plaisir au volant et vous le trouvez dans la Civic.

La lune de miel entre les Québécois et la Civic se poursuit et nous vous en remercions. À ce rythme, on pourrait même dire: «jamais deux sans trois».

H O N D A

La ceinture de sécurité, on s'y attache.

LES CONCESSIONNAIRES
H O N D A
SELECT

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSLe refus de
Mgr Lefebvre

Le chef de file des catholiques traditionalistes, Mgr Marcel Lefebvre, n'est plus, mais le mouvement qu'il a fondé — la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X — est toujours vivant et actif.

Toutefois, la mort de cet évêque obstiné et intransigeant ne mettra pas fin au courant intégriste qui traverse l'Église. Elle peut cependant favoriser une entente avec le Vatican.

Mgr Lefebvre était un conservateur, un homme de droite. Plusieurs gestes le prouvent.

Par exemple, évêque au Sénégal, en Afrique, il était animé d'un esprit colonialiste. Supérieur de la communauté des Spiritains, il a refusé que les délégués de la communauté soient élus. Il a exprimé ses préférences pour les monarchies et les dictatures, il a appuyé l'extrême-droite française.

Cette mentalité traditionaliste s'est surtout manifestée sous forme d'opposition au concile Vatican II (1962-1965). Mgr Lefebvre a refusé d'accepter certaines orientations du concile: la liberté religieuse, les relations avec les autres religions, le renouveau de la catéchèse et de la liturgie, la collégialité des évêques et la conception de l'Église en tant que peuple de Dieu.

Mgr Lefebvre a « cristallisé » un moment de l'Église, celui de son enfance dans les milieux catholiques français. C'est comme si le catholicisme de ce temps et de ce lieu représentait le catholicisme de toujours: les prêtres en soutane, les fidèles obéissant à la hiérarchie plutôt qu'à leur conscience, l'usage du latin dans les cérémonies, les autres religions considérées comme un mal, la démocratie qualifiée de dérive.

Il a voulu garder « intègre » ce passé et en faire une réalité de toujours. D'où sa tendance intégriste. Le refus de Mgr Lefebvre, c'est celui de la modernité qui a caractérisé la deuxième moitié du XXe siècle.

Force est d'admettre que Mgr Lefebvre et ceux qui le suivent ont eu la partie facile. La contestation qu'ils ont faite de l'Église et de ses orientations a coïncidé avec le bouleversement des dernières décennies en Occident.

D'ailleurs, ici même au Québec, le concile Vatican II a correspondu aux années de la Révolution tranquille qui a vu l'Église tomber, pour ainsi dire, en chute libre: diminution de la pratique dominicale, présence de moins en moins grande dans le champ social, baisse des entrées dans les grands séminaires...

L'affaire Lefebvre permet de revenir sur certains points. D'une part, l'arme de l'excommunication ne devrait plus être utilisée. Cela constitue un poids sur la conscience individuelle et donne des allures de volonté de puissance.

D'ailleurs, cette division au sein de l'Église catholique conduit à des aberrations. Par exemple, l'archevêque catholique de Québec assiste à la consécration de l'évêque anglican de la ville et, pendant le même temps, on coupe tous les liens avec le groupe intégriste de la région de Québec. Bref, on s'entend mieux avec les protestants qu'avec les catholiques.

D'autre part, la messe en latin ne devrait plus être considérée comme une célébration marginale pour laquelle il faut des autorisations. Si des catholiques aiment mieux prier en latin qu'en français, pourquoi les en empêcher?

Mgr Lefebvre était un homme intransigeant et entêté. Sans doute son décès donnera-t-il de meilleures chances à une entente avec le Vatican.

JEAN MARTEL

Bloc-notes

Pari tenu!

Le gouvernement continuera de gouverner, l'opposition de s'opposer, et les Québécois décideront, en octobre 1992, s'ils désirent toujours devenir souverains. A moins de reniements de lendemains de veille, la Commission Bélanger-Campeau a tenu son pari.

Nous connaissons aujourd'hui l'argumentation globale de la Commission, ce qui permettra d'en mieux jauger la valeur intrinsèque. Mais il faut d'ores et déjà inviter libéraux et péquistes à ne pas torpiller par leurs discours l'entente qu'ils ont acceptée par écrit.

Personne ne pourra interdire à Robert Bourassa de se proclamer fédéraliste. Ni à Jacques Parizeau de réclamer la souveraineté du Québec. Il faut par contre insister sur l'essentiel. Il y a consensus pour mettre fin au cirque constitutionnel dans un délai à la fois court et raisonnable.

Il aurait été antidémocratique de la part des souverainistes de s'obstiner à enchaîner le gouvernement corps et biens dans un calendrier et une stratégie sans retour.

Les Québécois décideront de leur avenir politique eux-mêmes. Étant maître du jeu législatif, le gouvernement conserve effectivement toute sa liberté de manoeuvre. Il paiera cher, toutefois, s'il rompt un engagement pris cette fois non seulement devant les militants libéraux, mais devant l'ensemble de la population.

Les tenants du statu quo, André Ouellet du Parti libéral du Canada et Richard Holden de l'Equality Party, ont refusé de signer le rapport Bélanger-Campeau. Leur isolement reflète simplement la nouvelle donne politique issue de l'échec de l'accord du lac Meech.

Le Canada anglais haussait les épaules et criait au chantage, lorsque des âmes charitables tentaient de le prévenir des conséquences d'un rejet du Québec. Il lui reste peu de temps pour se réveiller, un an à peine dans les faits.

Le Québec a toujours conservé des rapports officieux sur la question constitutionnelle avec les autres gouvernements. Ces pourparlers de coulisses ressemblent trop à des manigances et à des efforts de manipulation aux yeux des Canadiens pour avoir la moindre chance de succès. Jamais ils n'accepteront autre entente qu'un accord débattu à ciel ouvert, dans le contexte de l'égalité des dix provinces. Voilà qui place la barre bien haut!

RAYMOND GIGOUX

CONSENSUS



Point de vue

Le libre-choix: objectif des féministes

par Michelle ARCAND

Nous sommes consternées à la lecture des propos de Monseigneur Maurice Couture dans LE SOLEIL du 7 mars dernier. L'article s'intitulait: « Circonspection des évêques face aux groupes sociaux ». Cet article réferait à l'ambiguïté de soutenir « des groupes de femmes qui lutte contre la violence faite aux femmes, position avec laquelle on est d'accord, mais qui en même temps sont pour l'avortement ».

Il réferait aussi à l'impossibilité de l'Église d'appuyer des groupes dont l'idéologie n'est pas conforme à l'enseignement de cette dernière.

Rappelons qu'en novembre 1989, le Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec publiait le document *Violence en Héritage*?, réflexion pastorale sur la violence conjugale.

L'Église énonçait clairement dans les voies de solutions pour contrer la violence, le chemin de la réflexion pour « démystifier et soutenir le féminisme, pour que la communauté chrétienne soit plus accueillante aux valeurs humanistes et évangéliques qu'il défend ».

Aujourd'hui, l'Église ne boude pas les mouvements économiques, scientifiques et artistiques, même si certains de leurs protagonistes peuvent soutenir des positions que l'on peut inter-

roger et même refuser; pourquoi le ferait-elle pour le mouvement féministe, à qui elle doit un réveil et une dénonciation de situations injustes et inacceptables? (*Violence en Héritage*? p. 43-44).

Les propos de Mgr Couture sont pour nous inacceptables. Pourquoi? Nous sommes quatre femmes à qui le Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec a demandé d'élaborer un projet de formation sur la violence conjugale à l'intention des agents et des agents de pastorale, des prêtres et des évêques. Quelques autres personnes ont aussi collaboré au projet.

Nous avons agi dans ce dossier avec l'expérience et l'expertise de nos connaissances et de nos pratiques différentes: en pastorale, en maison d'hébergement ou dans le réseau des groupes populaires. (...)

La prise de position de Mgr Couture est des plus mal venues alors que des alliances nouvelles et encore très fragiles sont en train de naître entre l'Église et les groupes de femmes.

Le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale a donné son appui au document *Violence en Héritage*? sans pour autant s'être mis à analyser toutes les autres positions de l'Église par rapport aux femmes.

Les propos de Mgr Couture portent des éléments déclencheurs d'un éloignement encore

plus grand entre les groupes de femmes et l'Église. Ces liens sont fragiles, particulièrement avec les groupes de femmes identifiées comme féministes. Cette fragilité n'est pas que le fait de préjugés, elle a été alimentée au cours de l'histoire par des positions déplorables de l'Église par rapport aux femmes.

De tels propos ouvrent la porte à des interprétations, à des exagérations et à des prises de positions discriminatoires à l'égard des groupes de femmes travaillant auprès des femmes violentées.

Le seul fait, encore et encore, de dire que les groupes féministes sont pour l'avortement, alors qu'elles sont pour le libre-choix, continue de discréditer et d'occulter le sens profond de leurs luttes pour la liberté, l'égalité et la dignité des femmes.

Une telle insistance par rapport à leur position sur l'avortement déforme leur visée et les services réels offerts aux femmes victimes de violence conjugale en maison d'hébergement.

Les propos de Mgr Couture, en mettant l'accent sur la non-conformité des groupes féministes à l'ensemble de la doctrine de l'Église, risquent de laisser dans l'ombre le fait que plusieurs hommes et femmes, clercs et laïcs, croyants et pratiquants, au sein même de l'Église, ne partagent pas non plus l'ensemble des positions officielles de celle-ci.

Nous espérons que l'Église

s'attachera davantage à prendre conscience du travail réel des groupes de femmes qui, à bout de souffle et dans des conditions de travail pénibles et précaires, accueillent et accompagnent jour après jour les femmes victimes de violence conjugale plutôt qu'à évaluer leur degré de « pureté » par rapport à la doctrine de l'Église.

Si telle était l'approche retenue, ne faudrait-il pas aussi évaluer la « pureté » de l'Église, de ses structures, de son fonctionnement tout autant que la vérité et la cohérence de ses discours, de ses intentions et de ses gestes?

Nous ne sommes aucunement intéressés à nous engager sur cette voie qui ne peut mener qu'aux jugements et au mépris. La voie qui nous intéresse, c'est celle de l'alliance avec les personnes victimes de multiples oppressions.

C'est en ce sens que nous continuons d'animer les sessions « Violence en Héritage? ». Nous respectons profondément ceux et celles avec qui nous vivons les sessions même si leurs prises de position diffèrent des nôtres. Nous acceptons de cheminer avec eux et elles, à partir de ce qu'ils et elles sont et de ce que nous sommes. (...)

Ce texte a été fait en collaboration avec les autres membres de l'équipe d'animation des sessions « Violence en Héritage? » formée de mesdames Lorraine Gaudreau, Lye Gaumond et Denise Lemieux.

Votre Opinion

À M. Molière

(À l'occasion de la Journée mondiale du théâtre)

Je vous écris d'un siècle éclaté où tout ressemble à du possible. Le rire est encore monnaie courante sur le visage des hommes et le génie humain est si florissant qu'il faut bien s'en méfier.

Vous qui êtes un homme de théâtre, seriez-tout à fait ravi de voir à quel point la comédie est un genre tout à fait à la mode en 1991. Vos pièces ont inspiré un bon nombre d'écrivains et on joue encore votre célèbre « Malade Imaginaire ».

Dernièrement, j'ai eu l'occasion de lire une courte biographie de vous; ce qui m'a le plus séduit, c'est de voir à quel point vous avez dû vous battre pour vivre de votre art et cela, face à vos contemporains qui démontreraient souvent peu de considérations pour le théâtre.

Heureusement qu'il y eût Louis XIV (roi Soleil) qui devait vous engager un jour comme

dramaturge à sa Cour. Vous savez, M. Molière, les choses n'ont guère évolué depuis.

Par exemple, ici au Québec, le gouvernement démontre une apathie financière presque gênante face aux arts en général. Et pourtant, on nous chante encore la même chanson (une société sans artiste est une société sans âme).

De plus, aujourd'hui la culture est devenue un produit de consommation au même titre que les pommes de terre et elle ne manque pas d'être exploitée sous toutes sortes de « sauces » mal épicées. Parfois même, on ne respecte plus l'identité propre des chefs-d'oeuvre comme cette image de la Joconde que j'ai aperçue hier sur une affiche qui annonçait des tartes aux pommes.

Ah oui! En passant, j'aimerais vous faire parvenir une pièce écrite à l'aide d'un ordinateur à traitement de texte... Euh!... Euh!... Enfin..., je vous en reparlerai une autre fois.

Mes salutations sincères, M.

Molière.

Yvan Giguère
Québec

Un code d'éthique

(Lettre à M. Marc-Yvan Côté)

Votre réforme de la santé et des services sociaux vient reconnaître avec grande évidence certains droits aux citoyens et, par le fait même, aux personnes mourantes:

- Le citoyen a « le droit d'obtenir des soins et des services adéquats, continus et personnalisés... »

- Le citoyen a « le droit à l'information concernant notamment son état de santé et de bien-être, les soins qui lui sont prodigués et les risques qui leur sont associés ».

- Le citoyen a « le droit de participer activement aux décisions qui le concernent et, en particulier, le droit de refuser l'administration de soins disproportionnés ou d'être maintenu en vie par des moyens artificiels ».

- Le citoyen a « le droit d'être

assisté et accompagné pour faire respecter ses droits... ».

- Le citoyen a « le droit de mourir dignement ».

J'espère que ce droit de mourir dans la dignité se retrouvera clairement et sans équivoque dans la loi

En complément de ce qui précède, votre réforme précise que vous allez « exiger que chaque établissement se dote d'un code d'éthique énonçant les droits des usagers et précisant les pratiques et les conduites attendues du personnel à l'endroit des usagers... ».

Vous allez aussi « exiger que l'établissement fournisse à chaque usager, au moment de l'admission, une copie du code d'éthique en vigueur ».

Un tel code d'éthique, écrit dans le langage du bénéficiaire, simplement et de façon compréhensible, aideront tout spécialement les personnes agonisantes à mourir avec responsabilité et dignité.

Georges Tremblay
Beauport

LES IDÉES DU JOUR

Un enjeu majeur: les effectifs médicaux en région

par Lionel ROBERT et Evelyne SAUVÉ

Les auteurs sont respectivement directeur et agente de recherche à la Direction de la planification, évaluation, recherche du CRSSS de la région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

La réforme du ministre Marc-Yvan Côté a provoqué une certaine grogne médicale, notamment chez les étudiants en médecine: ils ne veulent pas être conscris pour les régions dites périphériques et ne plus pouvoir revenir en ville(...)

Dans le cadre de la préparation du Plan régional d'effectifs médicaux pour la période 1990-1993, le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a mené une étude sur la mobilité et la rétention des effectifs médicaux dans les centres hospitaliers et les CLSC de la région, période 1987-1990. La confection de ce plan était le deuxième exercice du genre.

Il est apparu opportun de faire le point sur l'impact du premier plan, afin de tirer les leçons appropriées pour l'avenir.

Malgré la conscience que la région recrutait bien, un autre constat venait ternir ce succès: celui de la difficulté de rétention des effectifs médicaux. « Dans la région, ça recrute ferme, mais ça part beaucoup ».

Une fois cette perception de sens commun admise, bien des questions pouvaient être soulevées: les problèmes sont-ils également les mêmes partout dans la région ou peut-on identifier des endroits où la situation est pire et d'autres où l'on pourrait nommer des succès?

De même, le profil de mobilité et de rétention est-il le même pour les hôpitaux que pour les CLSC, pour les omnipraticiens que pour les spécialités, etc.?

Trouver réponse à ces questions permettrait a priori, de porter un jugement sur le succès des mesures de recrutement et sur la capacité différentielle des établissements et des localités à retenir ou non leurs effectifs.

Une évidence

Première lecture que l'on peut faire de cette étude: c'est vrai que la région éprouve des difficultés énormes en ce qui concerne la mobilité et la rétention de ses médecins. Voici quelques renseignements. Après trois ans d'efforts de recrutement, les 14 CH de la région n'ont que 20 omnipraticiens et 13 spécialistes de plus, tandis que les CLSC s'en sortent avec le même effectif qu'en 1987!

Si on comptabilise l'ensemble des arrivées et des départs de médecins pour ces trois années, mis en rapport avec l'effectif annuel moyen, c'est l'équivalent des trois quarts (76%) de l'effectif moyen qui s'est renouvelé au cours de ces trois années pour l'ensemble de la région.

La mobilité est encore plus grande en Gaspésie (89%) que dans le Bas-Saint-Laurent (64%). En omnipraticien, on remarque un roulement impressionnant des effectifs en CLSC: 137% comparativement à 72% en CH.

Au total, les efforts de recrutement servent surtout à combler des départs, quatre fois sur cinq.

Tourner en rond

Il faut bien comprendre la portée de ces chiffres: c'est comme si les établissements de la région,

dans le contexte actuel, étaient forcés de vivre indéfiniment le cycle des arrivées et des départs, avec ce que cela comporte d'énergies pour recruter qui pourraient avantageusement être consacrées à d'autres fins, de difficultés dans l'organisation des services, de tensions interpersonnelles au sein d'équipes en constante réorganisation, de concurrence entre les établissements, et d'angoisses

Les leçons sont immenses. Les mesures incitatives de recrutement régissent une moitié du problème tandis que la question de la rétention demeure non traitée et non résolue. La réforme envisagée du système de santé qui veut que les CLSC deviennent une véritable porte d'entrée pour l'offre de services médicaux devra prendre acte de la difficulté pour les CLSC d'atteindre et de conserver une

Selon une étude non publiée de l'Association des médecins omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent, 56% des départs enregistrés en CH entre 1986-1990 concerneraient des médecins détenant leur permis depuis moins de cinq ans. Comme si les mesures incitatives de recrutement, une fois consommées, devenaient des mesures incitatives à quitter. Comme si aussi l'effectif médical plus âgé, et plus stable, constituait pour les jeunes médecins une occasion d'apprentissage et pour la population la caution que les services seront toujours rendus, même en temps de crise.

Or ce qu'on peut observer à certains endroits, c'est que l'effectif permanent commence lui aussi à être réduit par les départs. En somme, ce qui est clair, c'est que le système actuel, avec son régime de mesures incitatives, certes efficaces mais insuffisantes, et avec une gestion de plans d'effectifs, pour les régions centrales, qui est loin d'être aussi contraignante que ce qu'ont annoncé les intentions ministérielles jusqu'ici. Ce système est dysfonctionnel, actuellement, et le sera davantage dans l'avenir.

La population

Et, nous n'avons pas encore parlé des effets de ce système pour la population. Selon une étude menée par le DSC du CHR de Rimouski qui portait sur les déplacements de la population de la région pour obtenir des services médicaux à l'extérieur de la région on a observé, sur deux ans, une moyenne annuelle de 34 900 déplacements vers Montréal et Québec.

Ceci équivaut à 671 déplacements par semaine ou l'équivalent de 16 autocars de 43 passagers. Une autre étude, menée par le Conseil régional en 1985 auprès de 1270 répondants chiffrait à 397 \$ la somme dépensée par chaque répondant pour l'accès aux

services à l'extérieur de la région ou à plus de 200 km du domicile.

Au total, on peut penser que l'accès inégal de la région au pool des effectifs médicaux et l'iniquité conséquente pour la population renvoient à la définition réelle d'une région périphérique: c'est dans sa réalité la plus intime que la population d'une région périphérique doit se référer à autre qu'elle-même.

Précisons tant pour les soins de santé que pour l'information à obtenir sur soi, en passant par l'éducation des enfants, la région périphérique est intrinsèquement décentrée par rapport à elle-même et dépend d'ailleurs, des autres.

Vouloir vivre

On comprendra qu'à la Commission Bélanger-Campeau ces régions à l'existence et à l'image tronquée aient parlé d'abord de la souveraineté pour elle-même au moment où certains attendaient d'elles un discours sur la souveraineté du pays. Celle-ci passe par celle-là et la deuxième ne garantit pas nécessairement la première. Mais c'est là une toute autre question, en apparence.

À ceux qui mènent actuellement le débat sur la réforme Côté, en ce qui concerne les mécanismes envisagés pour mieux doter les régions périphériques en effectifs médicaux, notre message est double: ils doivent comprendre que le statu quo mènerait à une situation absurde et même à une situation qui irait en se détériorant.

De plus, ceux devant qui la maladie rend tout le monde égal devraient être sensibles aux valetres qui apparaissent dans la réforme Côté et auxquelles l'évocation du vécu d'une région périphérique vient donner une dimension concrète: bien commun, droits collectifs, et tout simplement, gros bon sens.



En région, le jeune médecin est de passage

pour les directions d'établissements quand l'organisation des services d'urgence est mise en cause.

Pour dire les choses autrement, quelle serait la santé organisationnelle d'une entreprise qui en trois ans connaîtrait un roulement de son personnel atteignant 75% et même plus de 200% de son effectif moyen? Quelle planification peut-elle faire? Quelle culture organisationnelle peut-elle développer? Quelle complicité peut-elle développer avec sa clientèle?

masse critique suffisante pour améliorer leur capacité de rétention.

En spécialités, des masses critiques sont souvent réduites à leur plus simple expression et certains départs, parfois peu nombreux en chiffres absolus, viennent handicaper de façon importante une offre de services dont l'organisation a exigé des années d'efforts.

Ce qu'on note aussi c'est que le cycle des départs et des arrivées a jusqu'ici touché de façon particulière les jeunes médecins.

En promotion ce mois-ci les stores LEVOLOR

DÉCORATION

Grande vente

* VALENCE GRATUITE

VERTICAUX BOUCLAIR

sur mesure
En P.V.C.
2po et 31/2 po,
choix de 3 styles: unis,
à rayures contrastantes
et gaufrés.
Offerts en 24 couleurs.

Prêt en 48 h

BOUCLAIR DÉCORATION
stores, couvre-lits,
draperies,
tissus décoratifs
ESTIMATION ET
SERVICE À DOMICILE
GRATUIT

Draperies, tissus décoratifs
Pride of Paris, Antex,
World Wide sur commande,
Trois marques de prestige pour un décor
tout en harmonie. Draperies, voilages,
dentelles et tissus décoratifs offerts à :

30% de rabais

Liquidation 10000 stores horizontaux
P.V.C. et aluminium
À PARTIR DE 2.99

Liquidation 5000 toiles sur rouleau
Première qualité, en vinyle laminé
Valeur jusqu'à 72.99
3.99 et 6.99
sauf largeur 97 po

20% de rabais

Plus de 1000 Douillettes
en magasin / sauf achat spécial
Douillettes et ensembles de
douillettes en percale, en
chintz, unis ou imprimés-mode
et à motifs pour enfants.
Prix courant jusqu'à 289.99
Prix spécial à partir de 63.99

20% de rabais

Tissus

ÉPARGNEZ faites-le vous même! avec du tissu BouClair

Nouveauté 91 Coton Bermude
150 cm, 100% coton, motifs très "hip" à fleurs et effets psychédélices. Pour des vêtements sport aux couleurs électrisantes. Choix de couleurs mode
Prix courant: 8.99 m.
Prix spécial: 7.19 m. 20%

Nouveauté 91 Lin coton Sahara uni et imprimé
55% lin, 45% coton, 115 cm, 100% fibre naturelle dans une gamme de couleurs pastels et d'imprimés floraux.
Prix courant uni: 8.99 m. imprimé: 10.99 m.
Prix spécial: 7.19 m. imprimé 7.99 m.

Nouveauté 91 Tissus 4-Saisons Imprimés Verlainé
145 cm, 50% polyamide-50% viscose, Grand choix de motifs dans les tons de terre et marine.
Prix courant: 9.99 m.
Prix spécial: 7.99 m. 20%

45000 mètres de tissus variés
Lainages, challis, toiles, cotonnades, cotons et autres.
Prix courant: 4.99 m.
Prix spécial: 3.99 m.

NYLON SPECTRA
150 cm, 100% nylon, idéal pour vos vêtements sport, il s'agence à merveille avec le polar, choix de couleurs mode et fluo.
Prix courant: 11.99 m.
Prix spécial: 9.59 m. 20%

Nouveauté 91 Challis Troïka
Importation d'Allemagne, 100% rayonne, Tissu haute-mode, grand choix d'imprimés floraux et nautiques aux couleurs mode de l'été.
Prix courant: 17.99 m.
Prix spécial: 8.99 m. 50%

Tous les patrons BUTTERICK 3 pour 1

Boutique "La Collection" Tissus exclusifs
Ste-Foy et Galeries de la Capitale

- Soie (uni et imprimé)
- 100% lin (uni)
- Bengaline
- Toile
- Lin/coton (uni et imprimé)
- 100% coton (imprimé)
- Georgette
- etc.

Prix courant jusqu'à 37.99 m. Prix spécial à partir de 10.39 m. 20%

Bien d'autres spéciaux en magasin! 20% à 33 1/3% Jusqu'au 30 mars

A noter que la TPS et la TVQ seront appliquées à la caisse lors de l'achat.

OUVERT mercredi jusqu'à 21h sauf aux Galeries de la Capitale

VANIER 681-0644 GALERIES DE LA CAPITALE 628-8760 STE-FOY 653-6780 LÉVIS 833-4210

La maison **BouClair**

NEUFCHÂTEL 843-9330 BEAUPORT 661-1345

Logo de paiement



Entreposez chez Laliberté
et courez la chance
DE GAGNER

1000\$

en certificats-cadeaux
Laliberté

Tirage le 14 juin 1991
Détails en magasin

laliberté

les spécialistes de L'ENTREPOSAGE FOURRURE

L'ENTREPOSAGE FOURRURE CHEZ LALIBERTÉ TOUTE UNE ÉCONOMIE AVEC LA CARTE PRIVILÈGES LALIBERTÉ



En entreposant votre fourrure ou votre pelisse chez Laliberté, vous recevez la carte PRIVILÈGES qui vous fait réaliser des économies dépassant facilement le coût de votre entreposage. C'est magique, obtenez pour un an:

1 10%* de rabais sur **TOUS** vos achats, **MÊME** sur les prix déjà réduits. Au comptant ou à crédit. Aucune limite d'achat.

2 Les **RÉPARATIONS NORMALES GRATUITES** avec tout achat de vêtements.

*Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, les certificats-cadeaux et au restaurant.
Le maintien des privilèges de cette carte est conditionnel au renouvellement de votre entreposage à chaque année.

10% DE RABAIS
Sur le coût de votre entreposage si vous réclamez votre fourrure avant le 1er novembre.

ESTIMATION GRATUITE DES RÉPARATIONS
Chaque manteau entreposé dans les voûtes chez Laliberté est examiné par une équipe de professionnels qui vous recommandent les réparations qui prolongeront la durée de votre fourrure.

TRANSFORMATION FOURRURE
Profitez de la période d'entreposage pour faire remodeler votre fourrure au goût du jour ou pour la faire transformer en une chaude et attrayante pelisse. Courant à partir de 850 \$.

NETTOYAGE
Pendant la période d'entreposage, offrez un nettoyage professionnel à votre fourrure, le traitement de beauté par excellence pour lui redonner son éclat.

124 ANS D'EXPÉRIENCE
Plus de 15 000 personnes confient leur entreposage fourrure aux experts de chez Laliberté, chef de file dans le domaine depuis 124 ans!

SI VOUS AVEZ DÉJÀ VOTRE CARTE PRIVILÈGES
C'est le temps de la renouveler en confiant l'entreposage de votre fourrure aux experts de chez Laliberté.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC
5 2 5 • 4 8 4 1

DE JOURS BEAUTE

jusqu'au 30 mars, au rayon
des cosmétiques

CADEAUX AVEC ACHAT

Offres en vigueur jusqu'à
épuisement des quantités

BIOThERM

Avec tout achat de 20 \$ et plus de produits Biotherm, recevez gratuitement une jolie pochette contenant des produits variés Biotherm.

E. ARDEN

Avec tout achat de 25 \$ et plus de produits Elizabeth Arden, recevez gratuitement un coffret maquillage pour les yeux.

WATIER

À l'achat de 2 produits de soins Lise Watier, recevez en cadeau un produit de valeur équivalente au moins cher des produits achetés.

ANAÏS

Avec tout achat de 30 \$ et plus de produits Anaïs, recevez gratuitement: une trousse de toilette comprenant une eau de parfum 1 ml, un voile douceur 7 ml.

LOULOU

Avec tout achat de 35 \$ et plus de produits Loulou, recevez gratuitement: un lait de douceur 50 ml, une poudre après bain 30 g, un gel de douceur 7 ml.

J. GATINEAU

Avec tout achat de produits Jeanne Gatineau, procurez-vous pour 20 \$: un démaquillant yeux 60 ml, un masque precelence 15 ml, une crème stratégie jeunesse 15 ml.

POLO

Avec tout achat de 35 \$ et plus de produits Polo, recevez gratuitement: une pince-monnaie, une eau de cologne 7 ml, un shampooing intégral corps-cheveux 80 ml.

DRAKKAR

Avec tout achat de 35 \$ et plus de Drakkar, recevez gratuitement: un sac pince-monnaie, un shampooing corps-cheveux 10 ml, un baume après-rasage 4 ml.

PLUSIEURS AUTRES CADEAUX
AVEC ACHAT EN MAGASIN

DÉFILÉS MODE PRINTEMPS
Jeudi et vendredi à 12 h 30
Dans le hall principal du magasin

CONCOURS LISE WATIER

Durant les jours de beauté Laliberté, courez la chance de gagner l'un des 5 prix offerts par la maison Lise Watier du 333, Grande Allée.

À GAGNER:
2 forfaits beauté, 2 cours de maquillage personnalisé, 1 soirée détente; 5 prix d'une valeur totale de 565 \$.
Laliberté fera 5 personnes chanceuses, le samedi 30 mars à 16 h 30. Détails du concours en magasin.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC
5 2 5 • 4 8 4 1